Service des affaires juridiques
Ce document est une codification administrative

À jour au 15 juin 2025

RÈGLEMENT R.V.Q. 79

RÈGLEMENT SUR LE CADRE DE GESTION DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

LA VILLE DE QUÉBEC, PAR LE CONSEIL DE LA VILLE, DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le document intitulé « Une vision pour Québec – L'avenir maintenant! » et ses annexes, joints en annexe I, constituent le cadre de gestion de l'administration municipale de la Ville de Québec.

2003, R.V.Q. 79, a. 1.

2. (*Omis.*)

2003, R.V.Q. 79, a. 2.

ANNEXE I
(*article 1*)

PLAN STRATÉGIQUE DE LA VILLE DE QUÉBEC

ANNEXE I
(*article 1*)

UNE VISION POUR QUÉBEC

L'AVENIR MAINTENANT!

PLAN STRATÉGIQUE DE LA VILLE DE QUÉBEC

2004-2008

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES **2**

INTRODUCTION **4**

POURQUOI PLANIFIER? 4
UNE DÉMARCHE INTÉGRÉE… 4
…À L'ÉCOUTE DES GENS… 5
POUR RÉPONDRE À DEUX QUESTIONS SIMPLES 5

PRÉSENTATION **6**

FONDEMENTS **7**

MISSION 7
VALEURS FONDAMENTALES 7
PRINCIPES DE BASE 8

VISION 2020 ..... **9**

UNE VILLE EXEMPLAIRE 9
UNE ÉCONOMIE TRANSFORMÉE, SAINE ET DYNAMIQUE 9
UN LIEU CULTUREL ATTRAYANT ET RAYONNANT *10*
UN LIEU D'APPARTENANCE ET DE SOLIDARITÉ 10
UN CADRE DE VIE SAIN ET STIMULANT 11
UNE VILLE DÉMOCRATIQUE AUX MOYENS FINANCIERS ADAPTÉS À SES RESPONSABILITÉS 12

THÈME 1 : LA VITALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ **13**

ENJEU 1 : LA CROISSANCE, LA DIVERSITÉ ET LA COHÉSION DE LA POPULATION 13
Diagnostic 2003 ..... *13*
Orientations à long terme *13*
Orientation et actions d'ici 2008 ..... *14*
ENJEU 2 : LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI 15
Diagnostic 2003 ..... *15*
Orientations à long terme *15*
Orientation et actions d'ici 2008 ..... *16*

THÈME 2 : DES MILIEUX DE VIE DE QUALITÉ **18**

ENJEU 1 : UNE CAPITALE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT 18
Diagnostic 2003 ..... *18*
Orientation à long terme *18*
Orientations et actions d'ici 2008 ..... *18*
ENJEU 2 : LA CONSOLIDATION DU TERRITOIRE URBAIN 20
Diagnostic 2003 ..... *20*
Orientation à long terme *20*
Orientations et actions d'ici 2008 ..... *21*

THÈME 3 : UNE ORGANISATION MUNICIPALE PERFORMANTE **22**

ENJEU 1 : UNE OFFRE DE SERVICES AXÉE SUR LES CITOYENS 22
Diagnostic 2003 ..... *22*
Orientation à long terme *22*
Orientations et actions d'ici 2008 ..... *22*
ENJEU 2 : DES SERVICES DE QUALITÉ LIVRÉS AVEC COMPÉTENCE AU MEILLEUR COÛT POSSIBLE 23
Diagnostic 2003 ..... *23*

Orientations à long terme *23*
Orientations et actions d'ici 2008 ..... *24*
ENJEU 3 : L'AMÉLIORATION DE LA FISCALITÉ 25
Diagnostic 2003 ..... *25*
Orientation à long terme *25*
Orientations et actions d'ici 2008 ..... *26*

SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE 27

COMITÉ DE SUIVI 27

PARTENAIRES 27

ANNEXE A 29

LE PLAN STRATÉGIQUE ET LES ARRONDISSEMENTS 29

PRÉSENTATION 29
ARRONDISSEMENT LA CITÉ 30
TRAITS DOMINANTS DE L'ARRONDISSEMENT *30*
VITALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ *30*
UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ *31*
ARRONDISSEMENT LES RIVIÈRES 33
TRAITS DOMINANTS DE L'ARRONDISSEMENT *33*
VITALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ *33*
UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ *34*
ARRONDISSEMENT SAINTE-FOY — SILLERY 35
TRAITS DOMINANTS DE L'ARRONDISSEMENT *35*
VITALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ *35*
UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ *36*
ARRONDISSEMENT CHARLESBOURG 38
TRAITS DOMINANTS DE L'ARRONDISSEMENT *38*
VITALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ *38*
UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ *39*
ARRONDISSEMENT BEAUPORT 40
TRAITS DOMINANTS DE L'ARRONDISSEMENT *40*
VITALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ *40*
UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ *41*
ARRONDISSEMENT LIMOILOU 43
TRAITS DOMINANTS DE L'ARRONDISSEMENT *43*
VITALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ *43*
UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ *44*
ARRONDISSEMENT LA HAUTE-SAINT-CHARLES 45
TRAITS DOMINANTS DE L'ARRONDISSEMENT *45*
VITALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ *45*
UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ *46*
ARRONDISSEMENT LAURENTIEN 48
TRAITS DOMINANTS DE L'ARRONDISSEMENT *48*
VITALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ *48*
UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ *49*

ANNEXE B 50

LISTE DE PERSONNES AYANT CONTRIBUÉ AU PLAN STRATÉGIQUE 50

INTRODUCTION

POURQUOI PLANIFIER?

S'engager dans une démarche de planification, c'est d'abord chercher à savoir ce que nous sommes, avec nos préoccupations mais aussi nos ressources et nos capacités. C'est ensuite formuler notre vision collective puis déterminer des orientations à suivre. C'est enfin traduire ces orientations en actions à poser, dans un horizon à court et moyen termes, pour réaliser progressivement notre ambition.

Nous vivons dans un monde difficilement prévisible, en constante évolution, et ce, sur tous les plans : démographique, écologique, politique, social, culturel, technologique, etc. Pourtant, lorsque nous prenons conscience des grandes forces qui régissent ce monde, et lorsque nous étudions leurs tendances, nous pouvons dès lors améliorer notre emprise sur la réalité, c'est-à-dire prévenir les « mauvais coups du sort » et tirer notre épingle du jeu.

Renoncer à planifier, c'est accepter que Québec – dans cinq ans, dix ans ou 20 ans – ressemble à ce que le temps en fera, à ce que les autres en feront. En revanche, si nous projetons nos rêves dans l'avenir, nous augmentons nos chances de les réaliser : nos énergies, notre créativité et nos talents serviront à l'atteinte d'objectifs communs et partagés par le plus grand nombre.

UNE DÉMARCHE INTÉGRÉE…

Le rôle du plan stratégique est d'établir la vision de la ville et ses priorités d'action. La vision et les priorités que le plan énonce doivent servir à assurer la cohérence des plans et politiques sectoriels ainsi que des actions et du budget de la ville. D'ici décembre 2004, la vision et les orientations du plan stratégique serviront à guider le plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD).

Afin d'assurer la cohérence des deux plans, il a été décidé d'intégrer les étapes de production et de consultation de ces démarches complémentaires à l'intérieur d'un processus unique réunissant l'ensemble des partenaires internes. C'est pourquoi, le Service de l'aménagement du territoire et le Service de la planification et du développement organisationnel ont élaboré conjointement la démarche et le plan de travail devant conduire à l'adoption des documents requis par la loi à l'intérieur des échéances fixées par celle-ci.

Comme le plan stratégique doit également guider l'élaboration de nombreuses autres politiques de la ville et, surtout, que sa mise en œuvre doit faire appel aux ressources de plusieurs unités administratives, un comité de réflexion sur le plan stratégique formé de représentants et représentantes de celles-ci a été mis sur pied. Ce comité de réflexion est composé de représentants des Services de l'aménagement du territoire, des communications, de la culture, du développement économique, de l'environnement, de l'ingénierie, de la planification et du développement organisationnel, des ressources humaines, des sports, loisirs et vie communautaire, des travaux publics, de la direction de l'arrondissement Les Rivières au nom des directions d'arrondissement, de l'Office du tourisme et des congrès, du Réseau de transport de la capitale. Jouant un rôle conseil, ses membres ont contribué directement à l'élaboration de la version préliminaire du plan soumise à la consultation en juin 2003.

À l'étape de la préparation et de la tenue des consultations dans les arrondissements, le personnel des arrondissements s'est approprié le plan pour identifier puis communiquer les caractéristiques et les problématiques de leur arrondissement en lien avec le plan. Le but était d'assurer la poursuite de la réflexion sur le suivi et la mise en œuvre du plan stratégique au niveau de chaque arrondissement.

Par ailleurs, la Ville de Québec ayant entrepris, en 2003, un projet d'amélioration de sa performance, les principes mis de l'avant en cette matière sous l'égide du comité de pilotage de cette démarche ont nourri directement le plan stratégique en ce qui regarde ses propositions relatives à l'administration municipale elle-même.

…À L'ÉCOUTE DES GENS…

Au sujet de la démarche de consultation, il importe de mentionner que la consultation a porté non pas sur les problématiques, mais sur les solutions proposées par l'administration. Ce parti pris découle de l'existence de nombreuses études réalisées au cours des dernières années sur les grandes problématiques de l'agglomération dont les conclusions font toujours l'objet de consensus.

En vue de pouvoir déterminer les grands enjeux pour la capitale, huit domaines de préoccupation ont été retenus pour réflexion par les autorités municipales en raison de leur effet structurant pour la ville, son rayonnement et l'atteinte d'une plus grande qualité de vie des citoyens et citoyennes. Ces champs de préoccupation sont les suivants : les services aux citoyennes et citoyens, la démographie, le développement économique, l'aménagement urbain, le déplacement des personnes, les infrastructures, le financement et le capital social. La consultation a donc porté sur les priorités d'action de la ville répondant aux principaux enjeux retenus en référence à chacun de ces champs de préoccupation.

La consultation a été amorcée par des rencontres avec les dix commissions du conseil de la ville. Elle s'est poursuivie avec la population en deux temps. En premier lieu, un forum a permis de réunir plus de 325 personnes durant la journée du 7 juin dernier. Les participantes et participants ont eu alors le choix de travailler dans quatre des sept ateliers traitant, chacun, d'un des aspects du plan stratégique. Un document de support leur avait été remis à la suite de leur inscription au forum. Celui-ci était également disponible notamment, dans les bureaux d'arrondissement et les succursales du réseau des bibliothèques ainsi que sur le site Internet de la ville.

À l'automne, huit soirées de consultation ont eu lieu dans les huit arrondissements. Au total, 440 personnes ont pu traiter de chacun des trois thèmes du plan. Cette fois, les participantes et participants pouvaient nourrir leur réflexion par la consultation de la version préliminaire du plan désormais enrichie d'un addenda produit à la suite de la tenue du forum de juin.

POUR RÉPONDRE À DEUX QUESTIONS SIMPLES

Le plan stratégique de la Ville de Québec est articulé autour de trois thèmes : la vitalité de la communauté, des milieux de vie de qualité et une organisation municipale performante. Pour chacun, il comporte des enjeux, des orientations et des actions qui ont tous pour point de départ deux questions :

Dans quelle ville voulons-nous vivre dans 20 ans?
Que pouvons-nous faire, dès maintenant, pour atteindre nos objectifs?

PRÉSENTATION

Le plan stratégique trouve ses fondements dans la mission de la ville, ses valeurs fondamentales et les principes de base qui la guident. Le plan stratégique débute par un énoncé succinct de ces fondements.

Le plan décrit ensuite la vision à long terme qui soutient ses orientations et ses actions.

Le plan stratégique est articulé autour de trois grands thèmes et de sept enjeux :

thème 1 : La vitalité de la communauté;

- enjeu 1 : la croissance, la diversité et la cohésion de la population;
- enjeu 2 : le développement de l'économie et de l'emploi;

thème 2 : des milieux de vie de qualité;

- enjeu 1 : une capitale exemplaire en environnement;
- enjeu 2 : la consolidation du territoire urbain;

thème 3 : une organisation municipale performante;

- enjeu 1 : une offre de services axée sur les citoyens et citoyennes;
- enjeu 2 : des services de qualité livrés avec compétence au meilleur coût possible;
- enjeu 3 : l'amélioration de la fiscalité.

Un diagnostic établit les perspectives, les problématiques et les conséquences associées à chaque enjeu du thème examiné.

De ce diagnostic découlent des orientations à long terme ainsi qu'une série d'orientations et d'actions à mettre en œuvre d'ici 2008.

Le présent document comporte une annexe A intitulée « Une ville, huit personnalités ». Cette annexe expose de façon brève, les liens entre le plan stratégique et la réalité des arrondissements relativement aux thèmes sur la vitalité de la communauté et sur les milieux de vie de qualité.

FONDEMENTS

MISSION

La mission de la ville exprime ce que celle-ci conçoit comme sa raison d'être, ses responsabilités fondamentales. Cette mission est formulée dans les lignes qui suivent.

Dans une perspective de développement durable, la Ville de Québec assure le développement cohérent de son territoire, favorise la vitalité de sa collectivité, fournit des services municipaux de qualité et maintient ses équipements et ses infrastructures en bon état. Pour ce faire, la Ville de Québec :

- garantit la disponibilité des services municipaux requis aux meilleurs coûts possible;
- exerce un leadership et concerte la population et ses partenaires sur toutes les questions qui concernent la collectivité;
- de concert avec les gouvernements, élabore et met en œuvre des politiques et des programmes pour promouvoir l'épanouissement de la collectivité;
- met en valeur les particularités de ses arrondissements;
- fait la promotion de ses spécificités en tant que :
    - capitale;
    - milieu de vie de qualité exceptionnelle;
    - ville culturelle et patrimoniale;
    - ville de nordicité;
    - ville touristique;
    - ville portuaire;
    - cité éducative;
    - métropole pour sa région et l'Est du Québec;
    - pôle important du développement de la francophonie en Amérique.

VALEURS FONDAMENTALES

La Ville de Québec est animée par des valeurs qui sous-tendent les choix, les décisions et les actions des personnes qui y travaillent ou qui ont été élues pour la diriger. Ces valeurs sont déterminantes pour la mise en œuvre du plan. L'expression de ces valeurs vise à renforcer leur déploiement au sein de l'organisation et à les faire connaître à la population et aux partenaires de la ville.

Ces valeurs fondamentales sont :

- la ville est au service et à l'écoute de ses citoyens et citoyennes;
- la ville vise à fournir des services de la plus haute qualité possible au meilleur coût possible;
- le personnel municipal est la principale ressource de la ville;
- les gestionnaires municipaux font preuve d'intégrité, d'authenticité, d'un sens développé de la communication et d'ouverture d'esprit;
- les services communs et les arrondissement travaillent en synergie pour livrer les services;
- la recherche de l'équité, la quête de l'excellence et la transparence marquent les décisions et les actions des membres du conseil de la ville;
- la gestion est axée sur les résultats.

PRINCIPES DE BASE

Le plan stratégique a été élaboré en fonction de trois principes d'intervention qui guideront la mise en œuvre des orientations et des actions de la ville.

Le développement durable
Un développement durable tient compte des aspects culturels, économiques, environnementaux et sociaux d'une question ou d'un projet. Il répond aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Les actions retenues doivent s'insérer dans une approche de solution globale.

Une telle approche repose sur la vigilance de tous les acteurs qui interviennent dans le développement urbain pour qu'une évaluation des impacts des projets de développement sur le milieu naturel et la santé précède la réalisation de ces projets. De plus, cette approche requiert l'acquisition et l'amélioration constantes des connaissances du milieu requises pour soutenir ces évaluations.

Ce que nous voulons, c'est une croissance intelligente qui tienne compte de l'ensemble des coûts et des bénéfices engendrés par le développement.

La synergie des actions
Les services communs, les arrondissements et les organismes mandataires de la ville doivent interagir dans le but d'atteindre des objectifs communs avec une économie de moyens. Pour ce faire, la mobilisation de tout le personnel de la ville est essentielle et incontournable. De plus, les orientations et les actions retenues seront le plus souvent possible préparées et réalisées avec nos partenaires.

Une organisation axée sur le service aux citoyens et citoyennes
La mise en œuvre des orientations et des actions se fera dans le souci d'adhérer le mieux possible à la réalité des citoyens et citoyennes. Elle se fera également dans une perspective d'évaluation des résultats.

VISION 2020

Une vision à long terme de l'avenir de la ville soutient les orientations de ce plan stratégique. Cette vision est l'illustration d'une situation à la mesure de l'ambition qui inspire ce plan stratégique et vers laquelle nos actions devraient nous mener dans moins de 20 ans.

UNE VILLE EXEMPLAIRE

En 2020, les citoyens et citoyennes de Québec forment une collectivité qui adhère aux valeurs du développement durable. Ils sont conscients et fiers de la valeur du patrimoine naturel, historique et architectural de leur ville et de leur arrondissement. Ils sont également prompts à le défendre. Ils apprécient la facilité de leurs déplacements quotidiens, la sécurité et la quiétude des espaces publics.

Depuis 20 ans, la population a légèrement augmenté. Elle s'est surtout diversifiée grâce à l'établissement permanent d'un plus grand nombre d'immigrants qu'au tournant du siècle. Comme collectivité, les gens de Québec valorisent l'équité et la solidarité sociale. Ils préconisent la mise en place de conditions permettant à chacune et chacun de mener une vie agréable, de développer ses connaissances au maximum et de mettre pleinement en valeur ses talents. Leur vie est désormais rendue plus facile grâce aux efforts déployés par les employeurs et ceux qui offrent des services publics pour permettre aux personnes de mieux concilier leurs obligations personnelles et leur travail.

La Ville de Québec fait partie du peloton de tête des villes de moyenne taille en Amérique du Nord, tant pour la qualité de ses milieux de vie que pour sa vitalité et le niveau de vie élevé de la population. Elle est l'exemple d'une collectivité moderne, cité éducative axée sur le développement et l'innovation, compétitive au plan international, exemplaire au plan de la gestion de l'environnement et de la mise en valeur de ses spécificités de capitale, de grande ville francophone d'Amérique, de capitale de la nordicité en Amérique du Nord et de destination touristique majeure, à la fois exotique et d'une grande authenticité.

Bref, en 2020, les Québécois sont satisfaits et fiers de leur qualité de vie. Ils apprécient autant la qualité de leur environnement que le dynamisme de la collectivité dont ils font partie. Ils considèrent également que l'administration municipale leur en donne pour leur argent.

UNE ÉCONOMIE TRANSFORMÉE, SAINE ET DYNAMIQUE

En 2020, les Québécois apprécient la sécurité matérielle qu'ils ont acquise grâce à un marché du travail offrant des emplois diversifiés et de qualité. La Ville de Québec est dotée de centres d'enseignement supérieur, de centres de recherche et d'entreprises de haute technologie qui constituent, ensemble, un secteur tertiaire moteur extrêmement dynamique et important pour les exportations de l'agglomération. Le secteur manufacturier est en nette progression et ses entreprises, qu'elles œuvrent dans des secteurs traditionnels ou de pointe, utilisent les technologies les plus avancées. Dans tous les secteurs économiques, les entreprises ont recours à une main d'œuvre à laquelle elles accordent des facilités de formation et des conditions lui permettant de s'épanouir pleinement.

Les administrations publiques, autant que les entreprises privées, ont profondément transformé leur manière de gérer et de communiquer avec leurs clients, leur personnel et leurs fournisseurs, notamment avec les nouvelles technologies d'information et de communication. La capitale du Québec, grâce à une collaboration soutenue entre la Ville, le gouvernement du Québec, les grandes entreprises financières et d'autres firmes locales reconnues internationalement pour

leur expertise en sécurité informatique, constitue aujourd'hui un pôle majeur d'expertise en matière de prestation de services publics en ligne.

Le marché de l'emploi dans le secteur privé est plus important qu'autrefois, mais le gouvernement du Québec a maintenu dans la capitale sensiblement le même nombre d'emplois qu'il y a 20 ans. Un nombre grandissant de ces emplois sont de niveau stratégique. Plusieurs milliers d'emplois gouvernementaux dépendent maintenant de partenariats entre le gouvernement et des entreprises privées implantées dans la région de la capitale. Plusieurs de ces emplois relèvent de nouvelles activités gouvernementales créées pour répondre à de nouveaux besoins de la population.

Enfin, l'économie sociale et le développement économique communautaire ont également été privilégiés. Des initiatives et des programmes, dont des chantiers urbains soutenus par la ville, ont permis de lutter contre les phénomènes d'exclusion dus à la pauvreté. La reconnaissance du réseau du crédit communautaire a favorisé l'accès au travail autonome ainsi que le développement d'un nouvel entrepreneurship local. En outre, on remarque l'émergence de nombreuses entreprises vertes, dont quelques-unes se signalent par des réussites notables dans le domaine du recyclage et du réusinage d'équipements informatiques ou de communication. Toutes ces mesures ont contribué à l'atteinte des objectifs de plein emploi à Québec.

UN LIEU CULTUREL ATTRAYANT ET RAYONNANT

La vitalité de l'économie et de la culture , conjuguée à la très haute qualité de vie de la Ville de Québec, fait que celle-ci est devenue un endroit attrayant pour les jeunes ainsi que pour les gens créatifs en général, qu'ils soient de la région ou de l'extérieur. La Ville de Québec est ainsi devenue un peu plus cosmopolite. Cultiver la différence est une valeur reconnue et mise en pratique dans tous les domaines. L'apprentissage des langues est populaire, tant auprès des jeunes que des adultes.

De plus en plus d'artistes s'établissent à Québec, tout en rayonnant à travers le pays et à l'étranger. La production télévisuelle et cinématographique constitue un débouché pour les artistes et artisans dont plusieurs ont été formés dans la capitale. De plus en plus d'événements artistiques, créés dans des créneaux spécifiques d'excellence, attirent de nombreux touristes.

UN LIEU D'APPARTENANCE ET DE SOLIDARITÉ

La Ville de Québec est reconnue pour ses innovations en matière de gouvernance. Grâce à elles, les milieux économiques, communautaires et culturels se mobilisent rapidement et interagissent efficacement, tantôt pour faire face à des conjonctures difficiles, tantôt pour saisir les opportunités qui se présentent. De plus, les différentes composantes de la société civile participent activement à la vie publique et communautaire. À cet égard, on remarque que les personnes âgées apportent de plus en plus une contribution active à toutes les facettes de la vie de la collectivité, que ce soit au plan social, économique ou culturel.

Les gens de la Ville de Québec entretiennent des liens d'interdépendance avec les communautés urbaines et rurales de la grande région métropolitaine de Québec. Une forte solidarité s'est installée entre elles, de sorte qu'elles recourent à des stratégies et actions communes pour mieux attirer les personnes créatives et les entreprises innovatrices, de même que pour les aider à rayonner à l'extérieur de leurs limites.

Les citoyens et citoyennes s'identifient à leur arrondissement, tout en ayant une grande fierté d'appartenir à la Ville de Québec. Leur esprit civique se manifeste tant auprès des instances de

quartier ou d'arrondissement que de la municipalité, grâce aux mécanismes formels de participation mis en place et entretenus par la ville. Ils sont également fiers de voir nombre des leurs rayonner dans leurs domaines d'action respectifs.

UN CADRE DE VIE SAIN ET STIMULANT

En 2020, les Québécois habitent une ville à la fois unique et branchée sur le monde. Ville francophone vivant au rythme d'une capitale moderne, la Ville de Québec présente un cachet européen et profite d'un décor naturel des plus spectaculaires. Elle bénéficie des interventions exemplaires de conservation, de restauration et de mise en valeur d'un patrimoine vivant, naturel et bâti menées sur l'ensemble de son territoire, interventions qui ont renforcé son identité et le sentiment d'appartenance de sa population. Par ailleurs, ses citoyens et citoyennes, comme ses entreprises et ses artistes, sont continuellement en lien avec des gens de l'extérieur, que ce soit dans le domaine de la culture ou celui des affaires. Ils sont parmi les plus grands utilisateurs des technologies modernes de communication et en ont développé eux-mêmes bon nombre qu'ils exportent partout dans le monde. Un train rapide à fréquence horaire leur permet d'atteindre le centre-ville de Montréal et l'aéroport de Dorval en moins de deux heures.

Les résidents et résidentes de Québec, jeunes et moins jeunes, ont acquis des comportements qui traduisent leur adhésion aux valeurs du développement durable. Ces comportements se manifestent par le soin qu'ils apportent à leur santé leur souci de préserver les ressources du territoire, de même que leur participation importante à la vie civique. Ils sont particulièrement exigeants sur l'utilisation de pratiques responsables en matière d'environnement de la part des entreprises et de la municipalité elle-même, notamment au plan de la gestion des matières résiduelles, des déplacements, de la gestion des cours d'eau et de la protection des milieux humides. Ils recyclent ce qui peut l'être et sont de plus en plus nombreux à privilégier les modes de transport alternatif à l'automobile pour leurs déplacements vers leur lieu de travail. Ils font preuve de civisme en terme de propreté et d'intégrité des espaces publics et ils modèrent désormais volontairement leur consommation d'eau potable. De plus, ils sont déterminés à préserver des terres agricoles en mesure de leur assurer à long terme un approvisionnement régulier en produits agroalimentaires de qualité.

Québec est une ville fluviale, traversée par de multiples cours d'eau. Aussi, la majorité de sa population bénéficie de la présence de plans d'eau à proximité des lieux de résidence. L'eau de ces plans étant d'excellente qualité et leurs berges étant bien aménagées, les Québécois et Québécoises les fréquentent assidûment pour en contempler la beauté, y faire l'observation de plantes et d'oiseaux et, pour plusieurs d'entre eux, y pratiquer leur sport favori de la saison. Ils sont nombreux à se balader le long du fleuve, entre la chute Montmorency et le marais Léon-Provancher ou à fréquenter la plage de la baie de Beauport, celle de l'Anse-aux-Foulons ou encore la plage Jacques-Cartier. D'autres vont canoter sur la rivière Saint-Charles en admirant ses berges végétalisées. De plus, ils bénéficient d'un accès facile et rapide aux nombreux espaces d'activités de plein air et sportives de la grande région de Québec. Ainsi, ils intègrent facilement activités professionnelles et expériences marquantes de loisir en nature.

Les Québécois et Québécoises résident dans des secteurs dotés de services de proximité accessibles autrement qu'en voiture, s'ils le désirent. Ces secteurs, aménagés de façon agréable et sécuritaire, contiennent plusieurs types d'habitation, de sorte qu'ils peuvent envisager changer de logement en fonction de l'évolution de leur situation personnelle tout en continuant de fréquenter leurs voisins ou les établissements de services qu'ils apprécient. Ces aménagements ont également été pensés pour permettre de concilier plus facilement travail et famille. Par ailleurs, plusieurs personnes retraitées et actives ont décidé d'occuper des

logements construits ou remis à neuf ces dernières années, situés à distance de marche du circuit de tramway qui relie désormais les principaux pôles d'activités de la ville.

Les artères commerciales locales sont dynamiques et animées, chacune ayant développé sa personnalité propre ainsi que des commerces et des services de proximité qui répondent aux besoins de la population environnante. Au centre-ville, le commerce de détail est florissant. La population des quartiers centraux le fréquente régulièrement tandis que celle des quartiers périphériques y fait de fréquentes visites dans le cadre de sorties. Cette dernière apprécie particulièrement l'authenticité de l'ambiance urbaine qu'elle y trouve.

UNE VILLE DÉMOCRATIQUE AUX MOYENS FINANCIERS ADAPTÉS À SES RESPONSABILITÉS

En 2020, un lien de confiance unit la population de Québec, les élus municipaux, les employés de la Ville de Québec.

La participation des citoyens et citoyennes, des groupes communautaires et d'affaires à la vie municipale dépasse depuis longtemps les stades d'information et de consultation. Dorénavant, les élues et élus municipaux ainsi que les fonctionnaires de la Ville de Québec définissent, en collaboration avec la population, les services publics à mettre en place, ainsi que la façon de les rendre disponibles et de les évaluer dans un esprit de démocratie participative. Elle consiste également à élaborer les stratégies de développement et à convenir de l'apport de chacun dans leur mise en œuvre.

La Ville de Québec exerce un leadership rassembleur et utilise divers moyens pour rendre compte à la population des résultats obtenus par ses actions. Elle valorise la créativité à tous les niveaux et exerce une gestion axée sur les résultats.

Le gouvernement du Québec reconnaît à la Ville de Québec des responsabilités exclusives et partagées. Il lui reconnaît également la possibilité de financer ses actions à partir de sources de revenu diversifiées, dont certaines en lien direct avec les risques et bénéfices associés aux initiatives de développement mises de l'avant par la municipalité.

Au cours des dernières décennies, les gouvernements ont investi massivement dans la réfection des infrastructures de la ville pour l'aider à rattraper le retard causé par des moyens financiers trop longtemps insuffisants. De plus, dans la foulée de leurs objectifs environnementaux, ils ont reconnu leur rôle majeur en matière de transport public et ont investi à nouveau de façon importante et soutenue dans son développement..

THÈME 1 : LA VITALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ

ENJEU 1 : LA CROISSANCE, LA DIVERSITÉ ET LA COHÉSION DE LA POPULATION

Diagnostic 2003

En examinant l'état actuel de la situation, les perspectives suivantes se dégagent :

- la population s'accroît peu d'ici 2021, soit 13 000 personnes;
- le nombre de ménages n'augmente que légèrement, soit 33 000 ménages;
- la population vieillit;
- des problèmes de pauvreté persistent et peuvent mener à l'exclusion sociale.

Les problématiques sont les suivantes :

- un exode des forces vives du milieu;
- une pénurie de main-d'œuvre, surtout à partir de 2011, autant dans l'entreprise privée que dans la fonction publique provinciale et municipale;
- une population à l'écart des grands courants mondiaux valorisant la diversité à l'intérieur de collectivités locales devenues plus aptes à accroître leur ouverture sur le monde et à s'enrichir par des échanges interculturels;
- l'affaiblissement de la solidarité et de la cohésion sociales.
- une difficulté à produire des logements locatifs rentables sur le marché privé et coopératif.

Les conséquences de ces problématiques à moyen et à long termes sont multiples. La plus importante risque d'engendrer une société sclérosée, plus réfractaire au changement, de moins en moins capable de retenir ses jeunes. Bref son image deviendra celle d'une ville à la beauté surannée.

L'immigration internationale devra augmenter significativement pour aider à pallier à des carences en main-d'œuvre et, surtout, apporter une plus grande diversité culturelle dans la population. De même, il importe de créer des conditions favorables à la rétention des jeunes en instaurant un climat propice à l'expression de la créativité, et ce, dans tous les domaines.

Les personnes âgées seront, par rapport à celles d'aujourd'hui, plus actives et en meilleure santé, de sorte que l'augmentation de la proportion qu'elles représenteront dans la communauté ne diminuera pas nécessairement le dynamisme de celle-ci. Leur contribution devra être, de fait, recherchée et encouragée. Il conviendra également de réagir fortement pour contrer le phénomène d'exclusion sociale qui deviendra de plus en plus néfaste pour la vitalité de la communauté dans un contexte de faible croissance démographique.

Orientations à long terme

Les orientations à long terme sont les suivantes :

1. faire de la qualité des milieux de vie et du dynamisme culturel et économique des moteurs de croissance démographique;
2. favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance à la nouvelle ville.

Orientation et actions d'ici 2008

D'ici 2008, les orientations sont les suivantes :

1. favoriser la rétention des jeunes de même que l'augmentation du nombre de familles sur le territoire de la Ville de Québec. À cette fin, les pistes d'actions suivantes sont envisagées :

    - élaborer une politique municipale à l'égard des familles et mettre en œuvre des mesures destinées à soutenir leur épanouissement;
    - analyser les motifs de départ des jeunes, en particulier ceux âgés de 25 à 44 ans, et développer des mesures favorables à une plus grande rétention de ceux-ci;

2. mettre en valeur la créativité et l'innovation dans tous les domaines. À cette fin, les pistes d'actions suivantes sont envisagées :

    - mettre en œuvre des mesures visant à reconnaître et promouvoir la créativité et l'innovation;
    - faire connaître davantage les innovations réalisées dans la région de la capitale;

3. augmenter le nombre annuel d'immigrantes et d'immigrantes, le taux de rétention de ceux-ci et améliorer les moyens favorisant leur intégration à la société québécoise. À cette fin, les pistes d'actions suivantes sont envisagées :

    - promouvoir le recrutement de nouveaux immigrants et immigrantes;
    - encadrer leur accueil et assurer un suivi de leur intégration en partenariat avec le gouvernement et les organismes du milieu qui y travaillent;
    - développer des programmes d'embauche et d'accueil en milieu de travail, notamment au sein de l'organisation municipale elle-même;
    - augmenter la visibilité des diverses cultures présentes sur le territoire de Québec de manière à favoriser les contacts et les échanges avec les immigrants et immigrantes;
    - mettre en œuvre l'entente sur l'immigration conclue entre la Ville de Québec et le gouvernement du Québec;

4. augmenter la disponibilité de logements abordables. À cette fin, les pistes d'actions suivantes sont envisagées :

    - produire des logements sociaux et promouvoir auprès du gouvernement la mise en place de programmes de construction de logements locatifs par le secteur privé;
    - développer des modèles d'habitation adaptés aux besoins, des immigrants et immigrantes, à ceux des jeunes et à ceux d'une population vieillissante;
    - veiller à la qualité des conditions d'habitat dans les foyers privés pour personnes âgées;

5. renforcer l'activité communautaire, sportive et culturelle sur l'ensemble du territoire. À cette fin, les pistes d'actions suivantes sont envisagées :

    - soutenir l'action bénévole et communautaire;
    - encourager le développement d'activités favorisant les contacts « intergénérationnels »;
    - développer davantage la vie culturelle au sein des arrondissements;
    - mieux faire connaître et mettre en valeur les services et les équipements offerts par la ville et les organismes du milieu.

THÈME 1 : LA VITALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ

ENJEU 2 : LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI

Diagnostic 2003

En examinant l'état actuel de la situation, les perspectives suivantes se dégagent :

- une économie locale qui devrait connaître une croissance soutenue de l'emploi d'ici 2007;
- un marché local pratiquement stable dans un contexte de vieillissement de la population;
- la réingénierie de l'état québécois et la mise en ligne des services gouvernementaux augurant une modification importante de l'effectif de la fonction publique à Québec due par exemple aux déplacements de postes vers d'autres régions et d'autres secteurs de l'économie; à des transformations et abolitions de postes; à la création de postes dans de nouveaux créneaux comme, par exemple, le gouvernement en ligne;
- une cité éducative de plus en plus reconnue;
- une progression des échanges entre la Ville de Québec et d'autres villes du monde;
- un marché touristique de plus en plus compétitif;
- la maturation des entreprises récentes œuvrant dans les nouvelles technologies.

Les problématiques sont les suivantes :

- des entreprises devant de plus en plus se tourner vers les marchés extérieurs;
- des pénuries de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs;
- une augmentation de productivité de plus en plus nécessaire pour pallier à ces pénuries et faire face à la compétition mondiale;
- le développement de formations professionnelles pour faire face à des changements de plus en plus rapides des besoins en main-d'œuvre;
- le financement de la commercialisation de nouveaux produits chez les entreprises encore récentes;
- les transports vers les marchés extérieurs.

Les entreprises devront devenir plus productives en mettant en œuvre des stratégies d'encouragement à l'innovation et à l'exportation. Les employeurs publics et privés devront instaurer des conditions d'emploi concurrentielles avec celles des centres urbains nord-américains au plan de la rémunération, de la conciliation famille-travail et de la formation continue. Le milieu devra veiller à ce que le gouvernement maintienne l'importance de l'effectif de sa fonction publique à Québec.

Orientations à long terme

Les orientations à long terme sont les suivantes :

1. atteindre le plein emploi;
2. poursuivre la diversification de l'économie de la capitale.

Orientation et actions d'ici 2008

D'ici 2008, l'orientation est la suivante :

1. favoriser la création d'emplois durables et de qualité qui répondent aux compétences des populations locales. À cette fin, les pistes d'actions suivantes sont envisagées :
    - regrouper les institutions d'enseignement supérieur, le milieu des affaires et la Ville pour développer un projet de cité éducative;
    - renforcer la formation relative au tourisme, aux technologies de l'information et à la prestation de services gouvernementaux en ligne;
    - développer une sensibilité à la culture et à la formation scientifiques chez les jeunes;
    - soutenir le développement de l'entrepreneurship local;
    - accroître et faciliter l'accès à des ressources d'accompagnement pour les travailleuses et travailleurs;
    - améliorer l'accès des entreprises au capital pour faciliter la commercialisation de nouveaux produits;

2. maintenir le niveau d'emploi relié à l'activité gouvernementale. À cette fin, les pistes d'actions suivantes sont envisagées :

    - appliquer la politique de localisation des emplois stratégiques gouvernementaux dans la capitale;
    - établir à Québec les emplois gouvernementaux déplacés vers ses partenaires ainsi que ceux créés dans le sillage de sa modernisation;
    - organiser des activités de veille et de représentation concernant la localisation des activités gouvernementales;
    - augmenter le nombre de sièges sociaux de ministères et d'organismes gouvernementaux localisés à Québec;
    - obtenir l'appui du gouvernement en vue de poursuivre la diversification de l'économie de la capitale;

3. développer un meilleur positionnement national et international pour accélérer le développement des secteurs de l'enseignement supérieur, de la technologie, de la culture et du tourisme. À cette fin, la piste d'action envisagée est :

    - aider les entreprises à augmenter le nombre et les retombées de leurs échanges internationaux et interrégionaux, notamment dans les domaines de la biotechnologie, de l'optique-photonique, des nutratechnologies, ainsi que des technologies de l'information et du multimédia;

4. augmenter et diversifier l'offre touristique notamment, en mettant en valeur divers éléments du patrimoine naturel et bâti. À cette fin, les pistes d'actions suivantes sont envisagées :

    - développer des produits touristiques novateurs;
    - assurer la concertation des acteurs publics et privés ainsi que l'optimisation des ressources;
    - valoriser le patrimoine hors des arrondissement historiques, notamment le patrimoine religieux;
    - mettre en valeur les grands ensembles patrimoniaux des arrondissements historiques de Beauport, de Charlesbourg, de Sillery et du Vieux-Québec;
    - développer le tourisme hivernal;

- promouvoir l'écotourisme et l'agrotourisme incluant les activités des érablières ;
- supporter la petite hôtellerie de qualité;
- soutenir l'établissement de nouvelles liaisons aériennes transfrontalières;
- viser l'amélioration du transport ferroviaire par la mise en place d'un train à haute vitesse entre Québec et Montréal.

THÈME 2 : DES MILIEUX DE VIE DE QUALITÉ

ENJEU 1 : UNE CAPITALE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Diagnostic 2003

En examinant l'état actuel de la situation, les perspectives suivantes se dégagent :

- une demande accrue pour des interventions qui enrichissent à la fois le capital humain, social, économique et environnemental de la ville et qui produisent un environnement de qualité pour la population actuelle et future;
- la mise en place de mesures visant à atteindre les objectifs du protocole de Kyoto;
- une responsabilisation accrue en matière de préservation des ressources naturelles.

Les problématiques sont les suivantes :

- le maintien d'une forte dépendance à l'automobile et la difficulté de réduire les gaz à effet de serre;
- la protection et la mise en valeur des paysages urbains et agricoles;
- la revitalisation de secteurs menacés par la fermeture d'équipements et de commerces;
- la présence de terrains vagues, en friche ou servant de stationnements;
- le recul des territoires agricoles et forestiers, en raison de l'expansion urbaine;
- une augmentation des matières résiduelles et une diminution de leur recyclage;
- l'accessibilité des cours d'eau à des fins récréatives.

La conséquence de ces problématiques, à moyen et à long termes, affecte principalement la qualité de vie de tous les citoyens et citoyennes de la ville.

Orientation à long terme

L'orientation à long terme est de préserver et de mettre en valeur l'ensemble de nos ressources dans une perspective de développement durable.

Orientations et actions d'ici 2008

D'ici 2008, les orientations sont les suivantes :

1. développer de meilleures pratiques municipales susceptibles d'améliorer notre performance environnementale. À cette fin, les pistes d'actions suivantes sont envisagées :

    - élaborer des plans d'action découlant des stratégies municipales de développement durable;
    - procéder à la décontamination des terrains municipaux et encourager la décontamination des terrains privés;
    - élaborer et mettre en œuvre des plans d'action destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre;

- favoriser la préservation et la mise en valeur des territoires agricoles et forestiers;
- augmenter les taux de récupération et de recyclage des matières résiduelles;
- promouvoir une utilisation plus rationnelle de l'eau potable;

2. mettre en valeur les plans d'eau, les boisés et les milieux naturels. À cette fin, les pistes d'actions suivantes sont envisagées :

    - aménager le littoral du fleuve Saint-Laurent, du marais Léon-Provancher à la chute Montmorency;
    - préserver et requalifier des plans d'eau tels que le lac Saint-Augustin, le lac Laberge, le lac-Saint-Charles et les rivières du territoire;
    - assainir les eaux de la rivière Saint-Charles et restaurer ses berges
    - préserver et mettre en valeur les grands boisés tels que le Mont-Bélair et la forêt urbaine;
    - mettre en œuvre une gestion intégrée par bassin versant des rivières sur le territoire de la ville.

THÈME 2 : DES MILIEUX DE VIE DE QUALITÉ

ENJEU 2 : LA CONSOLIDATION DU TERRITOIRE URBAIN

Diagnostic 2003

En examinant l'état actuel de la situation, les perspectives suivantes se dégagent :

- une augmentation de 13 000 personnes et de 33 000 ménages d'ici 2021;
- un accroissement possible d'environ 13 000 automobiles de 2001 à 2021, correspondant à 5 % du parc d'automobiles si le taux élevé de motorisation de la dernière décennie se maintient;
- une diminution de l'utilisation du transport en commun;
- le vieillissement des actifs municipaux d'une valeur de 6,5 MM$ et comprenant 2 500 kilomètres de rues, 6 500 kilomètres de réseaux d'aqueduc et d'égout, plus de 450 immeubles, au-delà de 3 000 structures diverses dont des ponts, des murs et des murets, 7 000 luminaires et des feux de circulation installées à 660 intersections.

Les problématiques sont les suivantes :

- la déconcentration de l'emploi et du commerce de détail;
- l'implantation d'habitations dans des zones de développement résidentiel éloignées du centre-ville, des pôles d'activités et des services de proximité;
- la dévitalisation d'aires urbaines et la dégradation du patrimoine naturel et bâti;
- les coûts élevés de développement pour assurer à la fois l'entretien de ce qui existe déjà et l'équipement des espaces urbains récents.

Les conséquences à moyen et à long termes sont les suivantes :

- des infrastructures et des équipements détériorés et coûteux d'entretien;
- une population de plus en plus dépendante de l'automobile pour tous ses déplacements, y compris pour accéder aux services de proximité;
- un nombre de maisons et de logements vieillissants et parfois excédentaires dans certains secteurs.

Orientation à long terme

L'orientation à long terme est de privilégier la consolidation du territoire déjà urbanisé plutôt que son expansion de même qu'accroître la complémentarité des modes de transport et assurer l'intégration des interventions en cette matière, c'est-à-dire :

1. privilégier l'insertion, la restauration, le recyclage et le renforcement des pôles multifonctionnels comme modes de développement;
2. resserrer les périmètres d'urbanisation;
3. accélérer la réfection des infrastructures et des équipements;
4. améliorer l'offre et augmenter l'achalandage du transport en commun;
5. améliorer le partage de la voie publique entre les piétons et piétonnes, les cyclistes, les usagers du transport en commun et les automobilistes.

Orientations et actions d'ici 2008

D'ici 2008, les orientations sont les suivantes :

1. intensifier la revitalisation urbaine. À cette fin, les pistes d'actions suivantes sont envisagées :

    - procéder à la revitalisation de secteurs stratégiques dans les différents arrondissements;
    - améliorer les principales voies d'entrée de la ville;
    - élaborer des mesures de soutien à la densification et à la mixité des usages dans une perspective d'amélioration de l'environnement;
    - enfouir les réseaux câblés dans certains secteurs d'intérêt historique et culturel ainsi que dans les nouveaux secteurs à développer ;

2. mettre en place un réseau structurant de transport en commun et moderniser le système actuel. À cette fin, les pistes d'actions suivantes sont envisagées :

    - mettre en place un réseau structurant et attrayant de transport en commun;
    - faciliter les déplacements en transport en commun à l'intérieur des secteurs périphériques de même qu'entre ceux-ci et les principaux pôles d'activité de la capitale;
    - densifier l'occupation du sol à des endroits stratégiques bien desservis par le réseau de transport en commun;

3. accélérer la réfection des infrastructures, équipements et immeubles municipaux de manière à rattraper le retard accumulé À cette fin, les pistes d'actions suivantes sont envisagées :

    - acquérir des connaissances sur l'état des infrastructures, des immeubles ainsi que des équipements et procéder à leur réhabilitation;
    - se doter de critères afin de déterminer les priorités d'intervention;
    - exécuter des travaux d'interconnexion des réseaux et d'amélioration de l'approvisionnement et de la qualité de l'eau;
    - réduire les fuites;

4. concentrer les nouveaux développements là où les coûts publics à court et à long terme seront les moins élevés. À cette fin, les pistes d'actions suivantes sont envisagées :

    - resserrer les périmètres d'urbanisation en concertation avec la Communauté métropolitaine de Québec;
    - examiner l'avenir des développements résidentiels déjà amorcés en fonction des plans directeurs des anciennes villes dans lesquels ils s'insèrent et des balises de développement élaborés par le Service d'aménagement du territoire;
    - assurer une diversité de produits résidentiels sur le territoire de la ville;
    - identifier des zones prioritaires d'urbanisation;
    - développer des critères urbanistiques pour encadrer le développement de projets mixtes;
    - développer les réseaux de circulation et de transport en commun de façon à soutenir la mise en valeur des zones prioritaires d'urbanisation.

THÈME 3 : UNE ORGANISATION MUNICIPALE PERFORMANTE

ENJEU 1 : UNE OFFRE DE SERVICES AXÉE SUR LES CITOYENS

Diagnostic 2003

En examinant l'état actuel de la situation, les perspectives suivantes se dégagent :

- la nécessité d'intégrer et d'harmoniser les services;
- l'ajout et la modification de services et de programmes destinés à la population.

Les problématiques sont les suivantes :

- des besoins de plus en plus diversifiés qui dépassent les services de base reliés à la propriété;
- le vieillissement de la population;
- l'existence de différences dans l'offre de services sur le territoire de la ville;
- la sensibilité croissante à l'obtention d'une qualité de services qui correspond au prix que les contribuables consentent à payer.

La conséquence à moyen et à long termes est la nécessité d'évaluer la pertinence des services et des programmes offerts ou demandés en plus de maintenir des services efficients et performants.

Orientation à long terme

L'orientation à long terme consiste à revoir, de façon continue, l'offre de services destinée à la population en tenant compte de l'évolution des besoins de la population ainsi que des spécificités des arrondissements et de l'équité entre ceux-ci.

Orientations et actions d'ici 2008

D'ici 2008, les orientations sont les suivantes :

1. identifier les services municipaux de base à offrir sur tout le territoire de la ville;

2. développer un mécanisme permanent et continu de révision de l'offre de services qui donne lieu à un dialogue entre la population, les membres du conseil de la ville et les fonctionnaires. À cette fin, les pistes d'actions suivantes sont envisagées :

   - procéder systématiquement à l'évaluation des services;
   - mettre en œuvre la politique de consultation publique, notamment en implantant et en soutenant les instances consultatives, tels que les conseils de quartier, afin de permettre aux citoyens et citoyennes de participer à la planification et à l'évaluation des services municipaux;
   - améliorer l'accès du public aux renseignements offerts directement par les fonctionnaires municipaux.

THÈME 3 : UNE ORGANISATION MUNICIPALE PERFORMANTE

ENJEU 2 : DES SERVICES DE QUALITÉ LIVRÉS AVEC COMPÉTENCE AU MEILLEUR COÛT POSSIBLE

Diagnostic 2003

En examinant l'état actuel de la situation, les perspectives suivantes se dégagent :

- la demande constante pour des services nouveaux ou améliorés;
- la saturation de la capacité et de la volonté de payer des citoyens et citoyennes;
- l'augmentation structurelle des coûts;
- l'harmonisation des conditions de travail.

Les problématiques sont les suivantes :

- la pression pour harmoniser les services sans perte d'acquis pour la population;
- l'expérimentation de nouveaux modèles de collaboration entre les unités administratives dans un contexte de décentralisation caractérisé par l'existence d'arrondissements;
- l'obligation pour la nouvelle ville de rendre compte des résultats de ses activités à la population;
- le maintien d'un modèle de relations de travail fondé sur le partenariat.

Les conséquences à moyen et à long termes sont les suivantes :

- des tensions entre une tendance à l'uniformisation des services à travers le territoire et une tendance à la personnalisation des services par arrondissement ou par quartier;
- la difficulté d'appliquer les nouvelles pratiques de gestion axées sur les résultats;
- la difficulté de contrôler les coûts de production et de rendre des comptes à la population;
- la difficulté de maintenir la mobilisation du personnel en l'absence de clarté relativement aux objectifs, aux processus et à la durée des activités de transition.

Orientations à long terme

Les orientations à long terme sont les suivantes :

1. confier aux arrondissements la responsabilité ainsi que les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires pour l'organisation et la prestation des services de proximité : collecte des ordures ménagères, déneigement, entretien et réparation des réseaux d'aqueduc et d'égouts, entretien des parcs et des espaces verts, sauf les activités spécialisées, entretien courant des bâtiments et des équipements, entretien des voies locales et, par délégation, des voies artérielles, dotation du personnel non régulier;
2. confier aux services communs la responsabilité des fonctions de planification, d'élaboration du cadre financier, de sécurité publique, de gestion des grands équipements et d'activités spécialisés;
3. améliorer, de façon continue, l'efficience de la prestation des services en :
   - augmentant la qualité des services;
   - diminuant les coûts de production;
   - veillant au mieux-être du personnel.

Orientations et actions d'ici 2008

D'ici 2008, les orientations sont les suivantes :

1. mettre en place un cadre de gestion fondé sur :

   - l'orientation clients, citoyens et citoyennes;
   - la gestion axée sur les résultats;
   - l'apprentissage et l'amélioration continue;
   - le partenariat et la concertation avec le personnel dans la recherche de solutions.

À cette fin, les pistes d'actions suivantes sont envisagées :

   - mettre en œuvre la nouvelle répartition des compétences entre les services communs et les arrondissements;
   - élaborer et mettre en œuvre un projet d'amélioration de la performance en :
     - évaluant les façons de faire;
     - mesurant les effets obtenus;
   - en matière de partenariat, agir en concertation avec les citoyens et citoyennes, le personnel de la Ville de Québec, les arrondissements, les gouvernements, les entreprises et les divers organismes pour élaborer des politiques, des programmes et des ententes en matière, notamment :
     - de gestion des ressources humaines, informationnelles, matérielles et financières de la ville;
     - de développement et d'aménagement;
     - de mise en place de services et de programmes municipaux;
     - d'évaluation des impacts des activités municipales;
   - en matière de reddition de compte, élaborer et mettre en place :
     - des déclarations de service établissant des critères de performance;
     - des rapports sur les résultats atteints;
     - des règles d'éthique;
   - en matière de créativité et d'innovation, mettre en place un programme d'amélioration continue et de gestion des facteurs qui risquent de compromettre l'atteinte des objectifs fixés;
   - en matière de compétences municipales, établir une liste de responsabilités municipales exclusives à la ville et de celles partagées avec le gouvernement du Québec;

2. identifier des économies d'échelle et des gains de productivité dans le cadre d'une révision des processus d'opération et administratifs. À cette fin, la piste d'action envisagée est la suivante :
   - élaborer des indicateurs de gestion et apporter, au besoin, des ajustements à la structure organisationnelle.

THÈME 3 : UNE ORGANISATION MUNICIPALE PERFORMANTE

ENJEU 3 : L'AMÉLIORATION DE LA FISCALITÉ

Diagnostic 2003

En examinant l'état actuel de la situation, les perspectives suivantes se dégagent :

- une pression importante sur les finances en raison du triple rôle de la Ville de Québec, soit celui de ville-centre métropolitaine, de capitale nationale et de ville du patrimoine mondial de l'UNESCO;
- la nécessité de renouveler les infrastructures;
- l'absence d'engagement à long terme du gouvernement du Québec à l'égard de projets structurants;
- le nouveau rôle d'évaluation;
- la poursuite de l'harmonisation de l'effort fiscal entre les arrondissements afin d'atteindre l'équité en 2011;
- la révision du pacte fiscal qui vient à échéance à la fin de 2005.

Les problématiques sont les suivantes :

- le maintien de la compétitivité de la Ville de Québec au plan de la fiscalité municipale avec les autres villes nord-américaines de taille et de vocation semblables;
- la pression sur la masse salariale en raison des différences et écarts en matière de classification des postes, d'échelles salariales, d'assurances collectives et de régimes de retraite;
- les transferts fiscaux entre les catégories d'immeubles et entre les différents secteurs de la ville.

Les conséquences à moyen et à long termes sont les suivantes :

- la Ville de Québec doit maîtriser l'évolution de ses dépenses d'exploitation et de son endettement notamment en procédant à une révision de ses programmes, de ses processus d'opération et d'administration;
- la présentation des budgets doit permettre de distinguer clairement les efforts fiscaux requis afin d'atteindre l'équité des coûts associés à de nouvelles dépenses.

Orientation à long terme

L'orientation à long terme est de dégager une marge de manœuvre financière pour réaliser les priorités retenues par la Ville de Québec par une rationalisation des activités et une diversification des revenus municipaux.

Orientations et actions d'ici 2008

D'ici 2008, les orientations sont les suivantes :

1. établir un cadre financier à long terme qui couvre les questions relatives aux orientations budgétaires, aux enveloppes budgétaires disponibles pour chacun des services et des arrondissements, à la dette ainsi qu'à la taxation et à la tarification.. À cette fin, les pistes d'actions suivantes sont envisagées :
    - élaborer et mettre en œuvre un mécanisme qui permettra de faire des prévisions budgétaires triennales;
    - conclure de nouvelles conventions collectives avec les syndicats en innovant et en veillant à maintenir une qualité de relations de travail;
    - élaborer une politique sur l'endettement pour encadrer la détermination du mode de financement de projets à partir de critères assurant un appariement entre la nature du projet, son usage, sa vie utile ainsi que son impact fiscal et budgétaire;
    - établir un mécanisme d'information et de consultation de la population au processus budgétaire;
    - tenir compte d'une définition des services de base devant être assurés par les arrondissements
    - établir à cette fin des règles améliorées en matière de dotation budgétaire des arrondissements afin de permettre aux arrondissements de choisir leurs priorités;
    - améliorer les méthodes d'élaboration des budgets d'immobilisation afin de :
        - permettre au conseil de la ville de répartir, selon des critères déterminés, les enveloppes du budget d'immobilisations réservées aux secteurs placés sous la responsabilité des arrondissements;
        - permettre aux arrondissements d'affecter des sommes aux projets conformes à leurs priorités respectives;

2. diversifier les sources de revenus municipaux. À cette fin, les pistes d'actions suivantes sont envisagées :

    - participer à la révision du pacte fiscal entre le gouvernement du Québec et les municipalités;
    - mettre en place un mécanisme de veille relatif aux programmes du gouvernement du Québec afin que la Ville de Québec dispose en permanence d'informations à jour pour élaborer et présenter ses demandes;
    - examiner d'autres options que la taxation foncière et la tarification pour accroître les revenus municipaux.

SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE

Le plan stratégique est révisé aux cinq ans. Par ailleurs, il fait l'objet d'ajustements requis à la suite d'évaluations régulières réalisées dans le cadre de son suivi.

Ce suivi consiste à :

- détailler les résultats du plan;
- établir des plans d'action;
- définir les produits spécifiques à livrer à une échéance donnée;
- élaborer des indicateurs qui permettront de mesurer les résultats atteints ainsi que leurs impacts sur le milieu;
- rendre compte annuellement de l'avancement du plan stratégique;
- proposer, le cas échéant, des ajustements aux orientations et résultats visés par celui-ci;
- préparer l'élaboration d'un deuxième plan stratégique devant entrer en vigueur, au plus tard, le 31 décembre 2008;
- veiller à l'intégration des orientations du plan stratégique dans les différents plans et politiques de la ville.

Ces tâches sont élaborées et exécutées principalement par les services et les arrondissements, selon le cas, avec le concours occasionnel de ressources externes.

COMITÉ DE SUIVI

Le directeur général de la Ville met sur pied un comité de suivi du plan stratégique formé de représentants et représentantes de services et de directions d'arrondissement. Ce comité a pour responsabilités principales de :

- veiller à l'intégration du plan stratégique dans les différents plans et politiques de la Ville;
- mesurer les résultats atteints ainsi que leurs impacts sur le milieu;
- rendre compte annuellement de l'avancement du plan stratégique et proposer, le cas échéant, des ajustements aux orientations et résultats visés par celui-ci.

Ce comité fait rapport, au moins une fois par année, au conseil de la ville et son rapport est acheminé aux instances consultatives de la Ville.

PARTENAIRES

En vertu des valeurs de l'organisation et des orientations préconisées par la Ville de Québec, la mise en œuvre du plan stratégique fait appel à la collaboration de nombreux partenaires. Or, selon les dispositions de la *Charte de la Ville de Québec* (L.R.Q., chapitre C-11.5), ci-après « la Charte », le plan stratégique doit faire état « des orientations que la ville entend poursuivre et des objectifs qu'elle entend réaliser par l'intermédiaire de ses organismes mandataires ou agents ou

des organismes dont elle nomme au moins 50 % des dirigeants ou pour lesquels elle contribue pour au moins 50 % de leur budget de fonctionnement ».

Ainsi, dans ce contexte, il convient d'indiquer que, de façon générale, les organismes concernés par les dispositions de la Charte doivent tenir compte, le cas échéant, des orientations, objectifs et résultats inscrits au plan stratégique de la ville.

Ainsi, les orientations et les actions relatives au transport en commun s'appliquent au Réseau de transport de la Capitale. Celles relatives au logement s'appliquent à l'Office municipal d'habitation de Québec et à la Société municipale d'habitation Champlain. Les orientations et actions préconisées en matière de revitalisation doivent guider la Société municipale d'habitation et de développement de Québec. Enfin celles concernant le tourisme devront être prises en considération par l'Office du tourisme et des congrès.

ANNEXE A
LE PLAN STRATÉGIQUE ET LES ARRONDISSEMENTS

PRÉSENTATION

La présente annexe met en lumière les liens existant entre les orientations du plan stratégique et la réalité de chaque arrondissement en ce qui concerne le thème de la vitalité de la collectivité et celui de la qualité des milieux de vie. Elle vise à faciliter la poursuite de la réflexion sur le suivi et la mise en œuvre du plan stratégique au niveau de chaque arrondissement, particulièrement au sein des instances de consultation qu'on y retrouve. À cette fin chaque arrondissement a fait l'objet d'un court texte contenu dans cette annexe.

Les consultations ont encore une fois confirmé que chaque arrondissement possède sa personnalité propre. Or, la mise en œuvre du plan stratégique devra prendre appui sur les arrondissements de sorte qu'il est important d'en saisir l'essence le mieux possible. Une description succincte souligne donc les traits dominants de chacun de ceux-ci au début de chaque chapitre.

Les présentations et les échanges sur ces thèmes ont également permis de faire certains constats et d'envisager certaines directions que les arrondissements pourront emprunter pour contribuer à l'atteinte des résultats ciblés par le plan stratégique. Un compte-rendu sommaire des points soulevés lors de ces présentations et échanges constitue la seconde partie du chapitre consacré à chaque arrondissement.

ARRONDISSEMENT LA CITÉ

TRAITS DOMINANTS DE L'ARRONDISSEMENT

Au rythme du centre-ville
Tout de contrastes, lieu de cohabitation et de mixité, l'arrondissement La Cité est situé dans un environnement urbain unique dans lequel patrimoine et modernité, habitation, commerce, industrie, activités portuaires, culture et loisir, font bon ménage. Ces contrastes lui ont façonné un caractère unique que sa population s'applique à entretenir par une implication sociale, communautaire, artistique et culturelle de tous les instants. Au plan économique, les activités du secteur tertiaire, notamment celles des gouvernements et des entreprises liées à la nouvelle économie et aux nouvelles technologies, y attirent chaque jour des dizaines de milliers de travailleurs et travailleuses. Lieu de création et de diffusion, l'arrondissement La Cité propose une animation culturelle riche et variée qui vient compléter les attraits touristiques qu'offrent, entre autres, les grands musées nationaux, l'arrondissement historique du Vieux-Québec, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Siège du gouvernement, l'arrondissement La Cité offre un cadre digne de la capitale nationale.

VITALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ

Constats
L'arrondissement a connu une croissance démographique remarquable entre 1996 et 2001, avec un taux de 4,4 % comparativement à 0,7 % pour l'ensemble du territoire. Il a également la deuxième plus forte proportion d'immigrants et immigrantes dans sa population. Plus d'une personne sur cinq est âgée d'au moins 65 ans, la plus forte proportion parmi les arrondissements. Ces quelques chiffres suffisent déjà à illustrer à la fois le caractère central de cet arrondissement et l'attrait grandissant qu'il exerce depuis quelques années.

L'Hôtel du parlement, les nombreux bâtiments logeant des ministères et de grandes agences gouvernementales et surtout la présence, durant la semaine, de milliers de fonctionnaires témoignent de la présence du siège du gouvernement du Québec à l'intérieur de l'arrondissement La Cité. De nombreux centres de production et de diffusion artistique y ont pignon sur rue. On y retrouve une forte concentration d'entreprises de pointe. Chaque jour de la semaine, une multitude de travailleurs et travailleuses convergent vers son centre et, particulièrement durant l'été, côtoient les touristes qui y séjournent en grand nombre, quelques jours ou quelques heures.

Ces différents aspects, bien visibles de la réalité de l'arrondissement La Cité, nous rappellent que cet arrondissement contient le cœur de la ville; un cœur de ville qui n'a jamais cessé d'être habité et qui le devient encore de plus en plus par une population aux styles de vie diversifiés venant renforcer son image de creuset d'idées nouvelles.

Directions
Pour accueillir encore plus de jeunes et plus d'immigrants et immigrantes dans des logements abordables qui leur conviennent, la restauration du parc résidentiel doit vigoureusement se poursuivre. On devrait prendre aussi avantage de bâtiments recyclables et des possibilités offertes par la présence d'espaces sous-utilisés en évitant, cependant, de trop densifier. Il faut

investir pour la création de petits espaces verts de quartier et éviter de perdre des espaces communautaires.

Le niveau d'intensité d'activités qu'on retrouve dans l'arrondissement La Cité qui est inégalé dans le reste de la ville amène, bien sûr, ses avantages et ses inconvénients aux quelque 62 000 personnes qui y résident. La diversité de cette population et la présence quotidienne d'une importante population flottante ne peuvent qu'exercer une très forte pression sur les infrastructures, les équipements et les services municipaux de l'arrondissement. Le maintien de leur qualité doit être au centre des stratégies de développement de la capitale. De même, pour répondre à l'extrême diversité des besoins de la population, il faut réussir à mieux mettre en relation les nombreux intervenantes et intervenants ainsi que les bénévoles qui travaillent si ardemment à les satisfaire.

UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

Constats
Un fleuve majestueux, un plateau escarpé offrant des panoramas s'ouvrant sur les Laurentides ou sur la Rive-Sud et une large vallée traversée par une rivière sinueuse, voilà autant d'éléments naturels qui marquent l'imaginaire des personnes qui habitent ou fréquentent quotidiennement l'arrondissement La Cité ainsi que la mémoire des millions de touristes qui y ont séjourné. D'autres éléments s'ajoutent pour mieux définir l'image qu'ils en retiennent : une architecture et un réseau serré de rues au centre de l'arrondissement qui procurent une ambiance de ville européenne qu'on peut marcher facilement; des quartiers relativement denses et bien pourvus en services de proximité ayant tous une architecture et un caractère bien particuliers; enfin, depuis quelques années, un cœur qui a recommencé à battre vigoureusement, le quartier Saint-Roch.

Directions
L'enjeu majeur demeure celui de préserver la qualité de vie des résidents et résidentes ainsi que la vitalité de ce pôle culturel, économique et touristique de la région. Ce sera aussi de permettre à un plus grand nombre de personnes d'y vivre et de profiter de l'accessibilité et de la qualité des services de proximité offerts dans cet arrondissement. La clé du succès est, plus que jamais, un juste dosage des activités résidentielles, de travail et de tourisme.

Un moyen important pour parvenir à l'équilibre recherché est le renforcement du réseau structurant de transport en commun sur le territoire de la ville, idéalement par la mise en place d'un système de tramway bien intégré au cadre bâti de l'arrondissement. Cette stratégie permettra, enfin, de réduire efficacement les inconvénients reliés à la forte présence des automobiles et des espaces de stationnement qu'elles requièrent, particulièrement au centre-ville En transport en commun, il faut également améliorer la desserte locale par autobus. Au niveau des modes actifs de transport, des solutions doivent être trouvées pour faciliter les déplacements des piétons et piétonnes, entre les parties haute et basse de l'arrondissement

Pour rendre la capitale exemplaire en matière d'environnement, de beaux défis sont à relever sur le territoire de l'arrondissement Dans le but de mieux mettre en évidence les traits majeurs de l'arrondissement, l'amélioration de l'accès au fleuve constitue une priorité. À cette fin, il faut entreprendre le réaménagement des espaces qui bordent le fleuve incluant le boulevard Champlain. Il faut également: dépolluer les eaux de la rivière Saint-Charles et aménager ses berges; décontaminer les sites pollués; mettre en valeur la Pointe-aux-Lièvres; augmenter la quantité d'espaces verts, notamment en poursuivant la mise en valeur des espaces naturels du Coteau-Sainte-Geneviève.
33

Au niveau des pratiques de la ville, plusieurs améliorations doivent être apportées. Il faut réduire le bruit et les inconvénients associés au fort achalandage de l'arrondissement. La pratique du recyclage des déchets dans cet arrondissement particulièrement dense doit être encouragée et facilitée. Les lieux publics doivent demeurer propres. On doit faciliter la vie des piétons en hiver. Il est également nécessaire de minimiser les désagréments causés aux résidents et résidentes par certains aspects des opérations de déneigement.

Pour améliorer à la fois l'environnement des résidents de l'arrondissement et la qualité d'une des entrées majeures à la capitale, un réaménagement du boulevard Charest ouest apparaît essentiel. Du côté des interventions sur le bâti, il faut veiller à préserver l'intégrité du Vieux-Québec, mais également le caractère particulier de chacun des quartiers qui forment l’arrondissement La Cité. La préservation des églises et des propriétés conventuelles devra aussi faire l'objet de solutions imaginatives.

ARRONDISSEMENT LES RIVIÈRES

TRAITS DOMINANTS DE L'ARRONDISSEMENT

À la fois centre et banlieue
Au centre géographique de la nouvelle Ville de Québec, l'arrondissement Les Rivières pourrait être défini comme un centre ville en banlieue. Plusieurs parcs industriels, le Parc technologique et deux centres commerciaux majeurs participent à l'activité économique de l'arrondissement. De grandes zones non développées aux plans commercial, industriel ou résidentiel offrent un excellent potentiel de développement économique dans les années à venir. L'arrondissement est parsemé d'oasis de verdure, notamment le long des rivières Saint-Charles, du Berger et Lorette. Cette proximité de la nature est particulièrement attrayante pour les jeunes familles qui souhaitent un environnement de qualité à proximité des services. Au plan des secteurs habités, près de la moitié du parc de logements est constituée de logements locatifs, dont la moyenne des prix de location mensuelle demeure une des plus basses sur le territoire de la Ville de Québec.

VITALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ

Constats
Entre 1996 et 2001, malgré la construction de nombreux nouveaux logements, la population de l'arrondissement a légèrement diminué de 0,4 %. L'explication réside, bien entendu, dans l'existence de secteurs ayant une population vieillissante, typique du peuplement des banlieues de première couronne, comme Duberger, Vanier, les Saules et d'autres quartiers abritant des ménages plus jeunes et installés dans des secteurs plus récents comme Lebourgneuf.

L'arrondissement a renforcé, au cours de la dernière décennie, sa vocation de pôle majeur d'emploi pour la capitale. La présence de nombreux parcs industriels et, plus récemment, le développement du parc technologique témoigne également d'un réel entrepreneurship dans la capitale et de la vocation d'affaires de l'arrondissement. Par ailleurs, les nouveaux méga commerces installés autour d'un des plus grands centres commerciaux de la capitale indiquent bien la place importante qu'a prise dorénavant l'arrondissement dans le réseau commercial de la région.

Un des aspects méconnus de l'arrondissement est l'existence de milliers de logements locatifs abordables qui constituent près de la moitié de son parc résidentiel. Par ailleurs l'accession à des maisons neuves est maintenant plus restreint dû au prix relativement élevé des terrains à bâtir.

Plus de 80 organismes à but non lucratif du milieu produisent la majorité des services sportifs, culturels et communautaires offerts dans l'arrondissement Les Rivières.

Directions
Une grande partie du potentiel de rayonnement économique de la capitale repose sur le dynamisme d'entreprises situées dans l'arrondissement. Il faut les soutenir dans leurs efforts de positionnement à l'étranger et mettre en valeur leur créativité et innovations. Le potentiel d'accueil du parc industriel Armand-Viau et du Parc technologique peut être exploité pour soutenir la croissance économique de la ville tout en conservant la quiétude des quartiers résidentiels adjacents.

La richesse du patrimoine, en particulier du patrimoine bâti rural, est un des aspects peu connus de l'arrondissement Les Rivières. Il conviendrait de la préserver et de mieux la mettre en valeur. On pense, par exemple, à souligner les 300 ans d'histoire de Charlesbourg Ouest, à la côte des Érables, à la ferme Bergeron-Gendron. Mais de façon plus générale, c'est la vie culturelle dans son ensemble qui doit s'enrichir. La présence du centre d'art La Chapelle témoigne bien, d'ailleurs, de la capacité de l'arrondissement à développer cet aspect de sa personnalité.

UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

Constats
L'arrondissement bénéficie d'un patrimoine naturel et d'une couverture végétale étendue et d'espaces libres importants qui rappellent son passé agricole encore récent dans plusieurs parties de son territoire. Peu de ces espaces verts sont cependant aménagés. Il y a donc là, à la fois, un potentiel de consolidation du tissu urbain et des espaces naturels à préserver et mettre en valeur.

Bénéficiant d'un environnement naturel qu'ils chérissent, bon nombre de résidents et résidentes de l'arrondissement voient leur qualité de vie diminuée par les difficultés qu'ils éprouvent à se déplacer autant à l'intérieur de leur propre arrondissement que vers les principaux pôles d'activités à l'extérieur de celui-ci. Ils vivent ces problèmes à la fois comme automobilistes et usagers potentiels du transport en commun.

Directions
Par rapport aux ressources naturelles à protéger, plusieurs projets sont envisagés : la mise en valeur des rivières Saint-Charles, du Berger et Lorette dans le cadre d'une gestion à l'échelle du bassin versant; un contrôle plus rigoureux des interventions en bordure des rivières; la mise en valeur des boisés et de la couverture végétale des parcs Les Saules, Chauveau et de l'Escarpement.

Pour remédier aux problèmes de déplacement tout en accélérant la consolidation du développement urbain de l'arrondissement Les Rivières, on préconise deux solutions complémentaires : finaliser le réseau des grandes artères de circulation par la construction d'un boulevard urbain dans le prolongement de l'axe du Vallon et améliorer significativement le transport public en étendant à l'arrondissement le réseau structurant de transport en commun et en améliorant le réseau local de transport en commun.

En ce qui concerne le boulevard du Vallon, le défi réside dans la préservation de la quiétude de ceux et celles qui résideront dans sa proximité; la conservation de la plus grande partie du boisé de l'Escarpement; la consolidation du développement et l'établissement de meilleurs liens entre les quartiers; le soutien aux efforts d'amélioration du transport en commun.

La consolidation du développement devrait se réaliser par : l'insertion de nouveaux logements dans des secteurs résidentiels existants; le développement de zones d'usages mixtes à densité moyenne et élevée dans Lebourgneuf; la revitalisation des centres de quartier et l'amélioration des services de proximité; la consolidation du développement en bordure de grandes artères comme, Hamel, Saint-Joseph, Bastien, l'Ormière, Père-Lelièvre et Pierre-Bertrand; l'amélioration des infrastructures pour les déplacements des cyclistes, piétons et piétonnes.

ARRONDISSEMENT SAINTE-FOY — SILLERY

TRAITS DOMINANTS DE L'ARRONDISSEMENT

Matière grise, commerce et innovation
Porte d'entrée Ouest de la ville, l'arrondissement Sainte-Foy — Sillery présente une remarquable diversité d'activités dans les domaines de l'industrie, du commerce, des sciences, de la technologie, de l'éducation, des soins de santé, des services financiers, de la recherche et du développement. L'Université Laval s'avère un véritable catalyseur de développement pour l'arrondissement, dans la mesure où l'institution s'intègre en partenariat dans la dynamique environnante. Densément peuplé en certaines parties de son territoire, l'arrondissement Sainte-Foy — Sillery, accueille une population hétérogène, dont de nombreux étudiants étrangers. Riche de nombreux témoignages du passé, dont un des quatre arrondissements historiques de Québec, l'arrondissement offre un environnement parsemé de grands domaines et de boisés qui deviennent des enjeux pour le maintien de la qualité de vie. Le littoral, dont certains aménagements sont remarquables, possède un fort potentiel récréotouristique.

VITALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ

Constats
Entre 1996 et 2001, la population de l'arrondissement a décliné légèrement de 0,8 %. La proportion de personnes de 65 ans et plus est la seconde en importance sur le territoire de la ville avec une part de 20,6 % comparativement à 14,3 % pour l'ensemble de la ville. La proportion d'immigrants et immigrantes y est aussi la plus forte, soit 7% de la population. Par ailleurs, on retrouve dans cet arrondissement la plus forte concentration des forces créatives de la région grâce à la présence de milliers d'étudiants, de professeurs et de chercheurs à l'Université Laval, dans des centres de recherche et plusieurs autres entreprises innovantes notamment, dans les domaines des hautes technologies, de la santé et des services financiers.

Le centre de l'arrondissement représente un pôle majeur d'emploi avec des axes très développés en santé, en recherche et en enseignement. La présence de l'université et de plusieurs autres institutions d'enseignement en fait un maillon essentiel de tout projet visant à faire de la capitale une véritable ville éducative. De plus, ce centre abrite une grande partie du commerce de détail de la ville.

La présence de plusieurs secteurs patrimoniaux, dont l'arrondissement historique de Sillery et le parc de la Visitation, le littoral bordant le fleuve avec sa piste cyclable, le nouvel aquarium du Québec et le parc du Bois-de-Coulonge comptent parmi les attraits récréotouristiques les plus visités de la capitale.

Le parc résidentiel présente des signes de vieillissement caractéristiques des banlieues de première couronne. On note une rareté de logements abordables pour accueillir des immigrants. De plus, le prix relativement élevé des maisons, restreint l'installation de jeunes familles dans l'arrondissement.

Les services de loisirs sont peu coûteux et assurés par l'arrondissement. Plusieurs de ces services sont produits en partenariat grâce à la collaboration de près de soixante organismes.

Directions

Afin d'entretenir, à long terme, le dynamisme économique de l'arrondissement, on doit soutenir l'entrepreneurship et favoriser la diffusion et la vulgarisation scientifique. On doit aussi arrimer les formations offertes sur le territoire avec les besoins des entreprises. Des liens plus étroits entre la communauté universitaire et l'arrondissement apparaissent comme une nécessité incontournable, et ce, autant pour favoriser le développement de cette institution que pour permettre à l'arrondissement de bénéficier au maximum de la présence de celle-ci sur son territoire.

De nouveaux logements abordables, tels que des coopératives, seront nécessaires pour pouvoir accueillir de jeunes ménages et plus d'immigrants. Ces logements seront créés, autant que possible, par une meilleure utilisation du parc d'habitations plutôt que par la construction de nouveaux immeubles résidentiels. L'implantation de jeunes familles passe également par le maintien des écoles de quartier. De plus, on encouragera le développement de formes d'habitat qui favorisent le maintien à domicile des personnes âgées.

Du côté des services, la relocalisation de la bibliothèque Charles-H.-Blais et l'agrandissement de la bibliothèques Monique-Corriveau sont prioritaires. L'accessibilité financière aux services de loisirs devrait demeurer la plus grande possible.

UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

Constats

Avec une population vieillissante, une bonne partie du parc résidentiel familial convient de moins en moins à ses occupants. Par ailleurs la faible densité de plusieurs quartiers offre des possibilités de densification progressive. La qualité du couvert végétal de ces quartiers matures et la présence en général de bons services de proximité les rendent attrayants pour les jeunes familles.

La proximité du fleuve représente un atout indéniable. L'accès à ses berges et encore plus à l'eau demeure toutefois problématique sur une partie importante du littoral. Doté de plusieurs parcs et espaces verts, certains de ceux-ci auraient besoin d'une cure de jeunesse. Bien desservie par le réseau métrobus, la population de l'arrondissement fait un faible usage du transport en commun.

Directions

Du côté de l'environnement, l'amélioration de la qualité de l'eau du fleuve, l'aménagement de ses berges et leur accessibilité publique sont incontournables, tout comme le sont la pérennité du couvert forestier de la falaise, celle des grands boisés comme celui des Compagnons de Cartier, de Marly et de tous ceux que l'on retrouve dans les parcs, les domaines et les cimetières de l'arrondissement.

En matière de consolidation du territoire, tout projet de densification doit servir, avant toute chose, à améliorer l'environnement et la qualité de vie de la communauté. L'insertion de nouveaux logements dans des zones de faible densité représente une avenue prometteuse notamment, pour encourager le développement de l'habitation « intergénérationnelle ». Le quadrilatère Laurier, Henri IV, Quatre-Bourgeois et du Vallon offre un potentiel densification intéressant. Par ailleurs le plan directeur, en élaboration, du campus de l'université représente une belle occasion de mieux intégrer celui-ci au centre de l'arrondissement.

Une amélioration du paysage urbain devrait être effectuée en procédant à une requalification complète du boulevard Laurier, principale porte d'entrée de la capitale. Cette requalification doit prendre en considération l'objectif d'augmenter l'usage du transport en commun.
L'ancien village de Sainte-Foy, le Vieux-Sillery, les artères commerciales telles que l'avenue Myrand, le chemin Sainte-Foy et la route de l'Église méritent d’être revitalisées.

ARRONDISSEMENT CHARLESBOURG

TRAITS DOMINANTS DE L'ARRONDISSEMENT

Un milieu résidentiel solidaire
Développé autour du Trait-Carré, exemple d'aménagement du territoire unique dans l'histoire de la Nouvelle-France, l'arrondissement Charlesbourg conserve précieusement son patrimoine bâti. Cette particularité du tissu urbain a fort probablement façonné le remarquable esprit communautaire qui y perdure dans un contexte de développement résidentiel de banlieue. Choisi par nombre de personnes en raison d'un environnement favorable à l'épanouissement des familles, l'arrondissement Charlesbourg peut s'enorgueillir d'une vie associative dynamique. Les activités culturelles et récréatives, nombreuses et accessibles, combinées à des installations et des infrastructures bien développées ainsi qu'à un réseau étendu de bénévoles, permettent la pratique d'un large éventail de loisirs, et ce, par tradition, en étroite collaboration avec les autorités municipales. La proximité des grands territoires forestiers ajoute également à la qualité de vie de l'arrondissement Charlesbourg.

VITALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ

Constats
La population de Charlesbourg a diminué de 0,9 % entre 1996 et 2001. Sa proportion de personnes de 65 ans et plus, soit 14,4 %, correspond à celle de l'ensemble de la ville. Ces chiffres cachent toutefois le fait que les personnes âgées se retrouvent majoritairement dans le sud de l'arrondissement. On remarque, toutefois, que de jeunes ménages s'y installent progressivement, au fur et à mesure que des ménages plus âgés mettent leur maison en vente.

Actuellement, l'arrondissement compte peu de logements abordables pouvant accueillir de nouveaux immigrants ou de jeunes ménages. Cependant, il dispose de plusieurs terrains qui pourraient permettre l'insertion de tels logements et qui sont zonés pour accueillir des habitations multifamiliales.

L'arrondissement bénéficie, en son centre, d'un imposant complexe d'institutions offrant non seulement des services éducatifs et de formation mais également une gamme étendue d'équipements et de services culturels, sportifs et communautaires. Une forte demande existe à l'égard de ces derniers services venant à la fois des jeunes et des personnes âgées. Plus de 130 organismes bénévoles apportent une contribution essentielle à l'offre étendue de services offerts à la population. De plus, le partenariat entre les organismes offrant des services de proximité est fortement mis en pratique.

Au plan du développement économique, le parc industriel et commercial abrite une cinquantaine d'entreprises qui engagent plus de 1200 personnes. Le potentiel de développement récréotouristique demeure aussi des plus intéressants en raison de la présence du Trait-Carré, de la proximité des premiers contreforts des Laurentides, du réaménagement du parc zoologique du Québec et de la présence du Centre de ski de fond Charlesbourg.

Directions
Il faut améliorer l'accueil offert aux immigrants et immigrantes à partir d'un inventaire précis des organismes susceptibles d'être déjà impliqués auprès de ces personnes. Le maintien des

personnes âgées dans l'arrondissement doit également être une préoccupation importante au cours des prochaines années. Un soin particulier doit être accordé au soutien et à la reconnaissance des bénévoles qui œuvrent dans l'arrondissement.
Il y aurait lieu de faire une meilleure mise en marché des attraits récréotouristiques de l'arrondissement. Le développement récréotouristique doit reposer principalement sur la poursuite de la mise en valeur du secteur historique du Trait-Carré, la promotion des nouvelles installations du jardin zoologique ainsi que sur la réalisation de nouveaux projets de développement du versant sud de la montagne du Relais et du centre de ski de fond.

UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

Constats
L'arrondissement bénéficie de la présence de milieux forestiers et de parcs urbains de valeur ainsi que d'espaces agricoles, incluant même un vignoble. La rivière des Sept-Ponts et ses berges procurent des espaces de détente de qualité.

Une partie du parc résidentiel, principalement l'ensemble de maisons unifamiliales dans le sud de l'arrondissement, montre des signes de vieillissement. Par ailleurs, on assiste à un déplacement progressif des services de proximité qui s'éloignent des zones où les personnes âgées habitent encore ce qui non seulement diminue la qualité de vie de celles-ci, mais peut nuire à la venue de ménages familiaux plus jeunes.

Directions
L'utilisation de l'eau potable devrait être rationalisée. À cet effet, il faut évaluer rapidement l'impact de la nouvelle réglementation municipale en cette matière. La gestion de la rivière des Sept-Ponts doit se faire à l'échelle de son bassin versant. Au niveau des grands boisés, on doit voir à préserver et mettre en valeur, en particulier, la Montagne-des-Roches, le parc des Verveines, le boisé Saint-Pasteur et le secteur Notre-Dame-des-Bois.

Pour consolider le tissu urbain de l'arrondissement, on doit mettre l'accent sur la restauration des logements, principalement dans le sud de l'arrondissement. La réutilisation adéquate des églises et autres bâtiments religieux doit également être considérée. La mise en valeur du secteur du Trait-Carré doit se poursuivre avec l'agrandissement de la bibliothèque, l'enfouissement des fils, la mise en lumière de certains édifices, l'implantation d'ateliers d'artistes et l'amélioration des conditions de déplacement des piétons. On doit favoriser une densification des espaces et une consolidation des usages commerciaux en bordure des grandes artères de l'arrondissement.

Pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées, on devrait s'inspirer d'une formule semblable à celle des maisons des aînés pour regrouper sous un même toit un ensemble de services qui pourraient également être offerts à d'autres clientèles.

On doit améliorer les déplacements par transport en commun dans l'axe est-ouest et vers les grands pôles d'activités de la ville. On doit voir à ce que la configuration du réseau structurant de transport en commun évolue de manière à encourager une plus grande utilisation du transport en commun par les résidents de l'arrondissement Charlesbourg.

ARRONDISSEMENT BEAUPORT

TRAITS DOMINANTS DE L'ARRONDISSEMENT

Voies royales
Historiquement, le fleuve Saint-Laurent et le chemin Royal ont été les deux voies de communications qui ont permis le ravitaillement de Québec en vivres et en matières premières provenant des fermes, des champs, des établissements industriels et des carrières de Beauport. Des limites de l'arrondissement Limoilou jusqu'au parc de la Chute-Montmorency, en passant par son arrondissement historique, l'arrondissement Beauport conserve des traces significatives de ce passé. Aujourd'hui, entre fleuve et montagne, l'arrondissement offre encore plusieurs possibilités de développement résidentiel, commercial, industriel et récréotouristique. Un parc industriel, des centres commerciaux, la préservation de même que la mise en de sa zone verte, notamment ses boisés et le long des rivières Beauport et Montmorency, illustrent ce potentiel de développement. L'arrondissement facilite l'installation de familles en raison d'une grande accessibilité à tous les services d'éducation, de santé, d'animation culturelle et de loisirs sur son territoire.

VITALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ

Constats
Malgré une longue période d'activité fébrile en construction domiciliaire qui se poursuit encore, l'arrondissement a connu, entre 1996 et 2001, une légère baisse de population de 0,2 %. L'arrondissement Beauport abrite une population vieillissante dans sa partie sud, constituée d'un chapelet d'anciens villages reliés les uns aux autres par le développement résidentiel des années 50 et 60. C'est au nord de l'autoroute de la Capitale que les jeunes ménages se concentrent dans des quartiers créés en raison de la proximité de cette autoroute.

Le territoire accueille encore peu d'immigrants et immigrantes. L'absence de logements adéquats pour les accueillir est un frein important à leur implantation dans l'arrondissement. Par ailleurs, la présence du Centre hospitalier Robert-Giffard a favorisé l'implantation, à travers le tissu résidentiel, de nombreux foyers d'accueil pour des personnes souffrant de problèmes de santé mentale. Bien que très bien organisée et très animée, la vie culturelle conserve un excellent potentiel de développement en raison du dynamisme qu'affiche le milieu des arts et de la culture de cet arrondissement.

Sur le plan économique, le territoire supporte la présence de nombreuses petites et moyennes entreprises pour qui l'innovation et la création sont souvent à l'origine de leur existence. L'arrondissement bénéficie d'atouts naturels et d'un patrimoine bâti qui lui confèrent un fort potentiel pour hausser l'attrait récréotouristique de la capitale. La présence du camping municipal constitue également une infrastructure complémentaire pour la capitale en matière d'hébergement touristique.

Directions
Le défi démographique consiste avant tout à contrer l'exode des jeunes et mieux combler les besoins de nos employeurs locaux. À cette fin, on doit poursuivre l'amélioration de la formation académique et professionnelle des jeunes.

Un accroissement de l'immigration est également nécessaire. Elle passe non seulement par une plus grande disponibilité de logements adéquats, mais également par une plus grande sensibilisation de la population et des employeurs aux avantages que l'immigration apporte à la société d'accueil en termes d'apports au dynamisme économique et culturel de la ville et de chaque arrondissement. Un support doit être apporté aux petites et moyennes entreprises pour faciliter l'intégration de travailleuses et travailleurs immigrants.

Afin de tirer profit du potentiel récréotouristique de l'arrondissement Beauport, on doit poursuivre la mise en valeur de son arrondissement historique et des autres secteurs naturels, dont ceux de la rivière et des chutes Montmorency. On doit procéder également à l'aménagement des berges du fleuve et de la baie de Beauport. On souhaite aussi développer davantage la vie culturelle de l'arrondissement.

UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

Constats

La situation géographique de l'arrondissement Beauport lui permet de bénéficier de la présence du fleuve et ses hauteurs offrent des panoramas magnifiques et des percées visuelles intéressantes, sur le Saint-Laurent, sur d'autres parties de la Ville de Québec et sur l'île d'Orléans. La ferme Saint-Michel-Archange, plusieurs terres agricoles ainsi que les espaces forestiers plus au Nord structurent le paysage de l'arrondissement Beauport. Son patrimoine historique et architectural est imposant. La présence d'un arrondissement historique confirme la valeur exceptionnelle d'une partie importante de ce patrimoine.

On constate un empiètement du développement résidentiel sur les boisés couvrant le Nord de l'arrondissement. Par ailleurs le potentiel de consolidation et de densification du développement urbain est important : carrières et sablières, cimenterie et vastes stationnements autour des centres commerciaux illustrent les immenses possibilités en ce domaine. Les déplacements nord-sud sont difficiles et le niveau de service du transport en commun apparaît faible sur une bonne partie du territoire.

Directions

En ce qui a trait à l'environnement, il est urgent que la qualité de l'eau du fleuve soit améliorée pour étendre la gamme d'activités aquatiques praticables en toute sécurité, en particulier à la baie de Beauport. Les rivières Montmorency et Beauport doivent être gérées à l'échelle de leur bassin versant. Au plan des espaces forestiers, la forêt du Mélézin, qui recouvre près de la moitié du territoire, doit être préservée. Par ailleurs, les terrains pollués le long du boulevard Rochette doivent être décontaminés.

En matière de consolidation, deux grands secteurs doivent être revitalisés : les espaces situés dans l'axe Maizerets-Montmorency et le secteur de l'avenue Royale, incluant le Vieux-Bourg. Un des effets escomptés de la revitalisation de l'axe Maizerets-Montmorency devrait être d'augmenter les retombées économiques locales engendrées par le parc de la Chute-Montmorency. L'aménagement de la Baie-de-Beauport de même que le réaménagement de l'autoroute Dufferin-Montmorency font également partie de cet ambitieux projet. Par ailleurs, on compte sur le recyclage du couvent Notre-Dame pour enrichir la vie culturelle dans l'arrondissement et pour qu'il devienne le catalyseur de la revitalisation du Vieux-Bourg. Tout en devant procéder à la mise aux normes d'arénas et de centres communautaires, on doit trouver des solutions aux besoins d'équipements communautaires dans la partie Nord de l'arrondissement.

L'extension du réseau structurant de transport en commun permettra de favoriser la consolidation du territoire et d'augmenter l'usage du transport en commun par les résidents et les résidentes de l'arrondissement de Beauport.

ARRONDISSEMENT LIMOILOU

TRAITS DOMINANTS DE L'ARRONDISSEMENT

L'urbanité apprivoisée

Véritable fourmilière d'activités, l'arrondissement Limoilou compte plus de 1 200 entreprises qui procurent de l'emploi à quelque 25 000 personnes. Cette activité est particulièrement évidente dans le secteur de l'estuaire de la Saint-Charles et de la baie de Beauport, où l'on retrouve, entre autres, l'usine de pâtes et papier Stadacona, la cour de triage du CN, l'incinérateur et des installations du port de Québec. Avec son tissu urbain serré, l'arrondissement est agréable à vivre en raison d'un couvert végétal appréciable pour une zone fortement habitée. Le parc historique Cartier-Brébeuf, le Domaine de Maizerets, l'Arboretum ainsi que l'accès aux corridors des Cheminots et du Littoral, deux importantes pistes du réseau cyclable régional, permettent de vivre en ville tout en gardant un contact avec la nature. L'arrondissement affiche son identité par une vie communautaire et culturelle très dynamique, qui lui est particulière, et qui témoigne de l'implication active de la population dans le maintien et l'amélioration de sa qualité de vie.

VITALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ

Constats

La population de l'arrondissement Limoilou est demeurée à peu près stable entre 1996 et 2001, soit une diminution de seulement 0,1 %. Comparativement à l'ensemble de la ville, la tranche des 65 ans et plus représente 19,3 % de sa population versus 14,3 % pour toute la ville. La proportion d'immigrants est plus forte que la moyenne de la ville, mais ceux-ci demeurent peu nombreux et concentrés en quelques points du territoire.

Parmi les 25 000 emplois offerts dans l'arrondissement Limoilou, on en retrouve de nombreux dans le domaine de la recherche en santé. Deux centres hospitaliers majeurs ainsi qu'un cégep contribuent à cette offre en emploi. De plus en plus d'artistes et d'artisans s'y activent, grâce notamment, à l'ouverture de nouveaux lieux de diffusion et d'apprentissage, tandis que des entreprises vertes y éclosent. Voilà qui témoigne bien non seulement du caractère multifonctionnel de l'arrondissement, mais également de l'importance des activités créatives et innovatrices qui se déroulent sur son territoire.

Une bonne mixité de logements en terme de types et de prix, un faible taux de vacance dû à une forte demande ainsi qu'une rareté des espaces à construire caractérisent l'offre dans le domaine résidentiel.

La communauté est bien organisée. Quelque 90 organismes d'entraide communautaire y opèrent et près de 2 500 bénévoles participent à l'offre de services communautaires, sportifs et culturels. Les centres communautaires privés jouent un rôle de premier plan dans l'organisation des loisirs de l'arrondissement. Parmi les nombreux services offerts, on note les services d'intégration offerts à la clientèle du centre hospitalier Robert-Giffard. Par ailleurs, la communauté est fortement impliquée pour le maintien des écoles de quartier et des centres communautaires privés.

Directions
Pour assurer sa vitalité à long terme, on aurait avantage à mieux faire connaître le niveau élevé de qualité de vie qu'on y retrouve et le caractère agréable de « vivre en ville ». À cet égard, la promotion d'une vie culturelle encore plus intense, la préservation de la mixité des fonctions de l'arrondissement et le développement de pratiques « vertes », autant par la population que par les employeurs, sont des directions à suivre pour renforcer l'image de l'urbanité apprivoisée de l'arrondissement Limoilou.

L'arrondissement a également intérêt à s'ouvrir davantage à l'immigration pour correspondre encore davantage à l'image d'un quartier d'une grande urbanité. À cet égard, la ville est appelée à initier et soutenir des initiatives de promotion de l'immigration et d'intégration des immigrants et immigrantes, notamment par une politique d'emploi et de discrimination positive.

Il faut s'assurer aussi de la pleine intégration des personnes âgées à la communauté, en particulier par la multiplication d'activités et de projets favorisant les échanges « intergénérationnels ».

UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

Constats
La rivière Saint-Charles et les nombreux arbres qui verdissent les rues de l'arrondissement Limoilou sont des attraits importants de cet arrondissement. Les ruelles des différents quartiers représentent un fort potentiel en regard de l'amélioration de la qualité de vie dans l'arrondissement Limoilou.

Certains secteurs comme la 1e Avenue et l'avenue des Capucins, en particulier à proximité de l'entrée du tunnel Samson, méritent d'être fortement améliorés. L'opération de l'incinérateur et l'aménagement paysager déficient de son pourtour constituent une nuisance et déprécient l'image du quartier. Les liens en vélo ou en transport en commun avec l'Est et l'Ouest de la ville sont problématiques.

Directions
La dépollution des eaux de la rivière Saint-Charles et l'aménagement de ses berges de même que l'amélioration de l'accessibilité à la baie de Beauport sont deux projets essentiels pour l'amélioration de la qualité de vie de la population de l'arrondissement Limoilou. Par ailleurs, il faut s'assurer de la pérennité du couvert forestier et des grands boisés de l'arrondissement dont le domaine de Maizerets et de l'Arboretum.

On doit apporter des améliorations à l'opération de l'incinérateur et mieux l'intégrer dans le paysage urbain. De nouvelles approches devraient être développées pour tirer profit du potentiel des ruelles et ainsi améliorer la qualité de vie d'un grand nombre de résidentes et résidents. L'accessibilité aux bacs devrait être facilitée pour inciter la population à recycler davantage leurs déchets.

Chaque quartier doit disposer d'un pôle d'activités offrant une bonne gamme de services de proximité, notamment sur des artères commerciales revitalisées, et ce, dans un environnement agréable.

On doit améliorer le transport en commun pour atteindre plus facilement certains pôles d'activités encore mal desservis.

ARRONDISSEMENT LA HAUTE-SAINT-CHARLES

TRAITS DOMINANTS DE L'ARRONDISSEMENT

La couronne verte et bleue
L'arrondissement La Haute-Saint-Charles occupe la partie centrale de la couronne verte de la Ville de Québec. Son système hydrologique fournit près de 60 % de l'alimentation en eau potable de la ville. Le lac et la rivière Saint-Charles s'inscrivent dans l'environnement exceptionnel de l'arrondissement qui offre un excellent potentiel récréotouristique, notamment par des attraits tels que la chute Kabir-Kouba ou le secteur de Wendake. L'arrondissement conserve aussi de précieuses traces du passé sur les bords de la rivière Saint-Charles, voie de communication qui a ouvert l'arrière-pays à la colonisation. Des vestiges de moulins témoignent de l'activité industrielle qui s'est implantée sur le territoire de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles dans les premiers temps de la colonie, activité qui se poursuit encore aujourd'hui grâce à quelques petites et moyennes entreprises. L'arrondissement offre à sa population un cadre de vie propice à la vie familiale qui combine proximité des services et proximité de la nature.

VITALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ

Constats
L'arrondissement La Haute-Saint-Charles accueille beaucoup de familles avec de jeunes enfants. Faut-il se surprendre que cet arrondissement contienne une des plus petites proportions de personnes de 65 ans et plus, soit 8,5 % comparativement à 14,3 % pour l'ensemble de la ville. Entre 1996 et 2001, l'arrondissement a poursuivi sa croissance démographique qui s'est traduite par une augmentation de 0,7 %.

Cette population jeune et dynamique représente une bonne partie de la main-d'œuvre qui prendra la relève des travailleurs arrivés à l'âge de la retraite ou de la préretraite. Pour elle, les mesures visant à permettre une meilleure conciliation entre les obligations personnelles et professionnelles et à rendre la vie familiale plus facile représentent un enjeu concret.

L'arrondissement possède des atouts naturels et un patrimoine historique dont la mise en valeur représente un apport significatif à l'augmentation et à la diversification de l'offre récréotouristique de la ville.

Malgré l'existence de quelques logements à prix modique, il y a un manque de ce type de logements sur le territoire de l'ancienne Ville de Loretteville. Sur le territoire de l'ancienne Ville de Lac Saint-Charles, on note une demande de logements pour personnes âgées.

Si l'arrondissement peut compter actuellement sur un grand nombre de bénévoles pour offrir des services de qualité, on est préoccupé par leur renouvellement.

Directions
On souhaite pouvoir augmenter le nombre de logements abordables: coopératives, habitations à loyer modique et logements locatifs privés. On entend ainsi manifester sa solidarité à l'égard des gens à faible revenu de même que rendre plus facile l'installation dans l'arrondissement d'un plus

grand nombre d'immigrants et immigrantes ainsi que de jeunes ménages. Pour favoriser le renouvellement du bénévolat, il importe de travailler à développer davantage l'appartenance des citoyens et citoyennes à leur nouvel arrondissement. À cette fin on suggère de multiplier les occasions de fêtes populaires, comme des fêtes de quartier, et d'enrichir la vie culturelle dans l'arrondissement par des manifestations artistiques diverses. Du côté des services municipaux, des efforts doivent être faits pour obtenir une plus grande cohérence dans la prestation des services d'un quartier à l'autre.

Pour mettre en valeur le potentiel récréotouristique de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles on prévoit notamment poursuivre la mise en valeur du patrimoine remarquable de l'ancienne Ville de Loretteville et miser sur l'intérêt grandissant pour l'écotourisme, un secteur qui offre un bon potentiel de développement. Pour favoriser la croissance de l'emploi et un essor des commerces, on mise sur l'aménagement du boulevard Du Vallon dans l'axe nord-sud et sur une amélioration du transport en commun dans l'axe est-ouest.

UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

Constats
L'arrondissement bénéficie d'un environnement exceptionnel grâce à la présence de fermes, d'espaces agroforestiers et de milieux humides remarquables sur son territoire. Ce sont autant d'atouts pour le développement de projets écotouristiques. En regard de la préservation de cet environnement, la gestion des pesticides représente une préoccupation partagée par plusieurs citoyens.

Les déplacements vers les pôles d'activités de la ville sont difficiles à certains moments et le transport en commun n'arrive pas à répondre aux attentes, en particulier pour les déplacements entre les quartiers de l'arrondissement et dans l'axe est-ouest en général. La faible vitalité de la rue Racine est d'autant déplorée que l'on croit généralement en son fort potentiel d'attrait auprès des résidents de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles et même de l'extérieur.

Beaucoup d'efforts sont faits pour mettre en valeur des espaces naturels comme les marais du lac Saint-Charles. On déplore aussi que la pratique du recyclage ne soit pas plus répandue.

Directions
On verrait d'un bon œil que des mesures fiscales soient adoptées pour inciter des propriétaires privés à préserver des espaces naturels sis sur leur propriété. Les boisés doivent être protégés notamment en bordure des cours d'eau et sur certains sommets, particulièrement bien visibles des alentours. Tout projet de développement immobilier, industriel ou commercial devrait faire l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement.

Les problématiques touchant l'environnement doivent bénéficier de connaissances couvrant des territoires plus vastes que l'endroit parfois circonscrit où elles se manifestent. Dans cette perspective, on espère pouvoir élaborer un plan bleu et vert pour la ville de même que préparer des stratégies pour accroître les taux de récupération et de recyclage.

En matière de revitalisation, celle de la rue Racine, sur le territoire de l'ancienne Ville de Loretteville, apparaît prioritaire. De plus, le commerce le long des boulevards de l'Ormière et Bastien doit être consolidé. Du côté des transports, l'aménagement du boulevard Du Vallon est au centre des priorités de développement de l'arrondissement. Sa réalisation est fortement attendue pour améliorer les déplacements vers les grands pôles d'activités de la capitale. On

compte qu'il soit aménagé selon des règles qui garantissent le respect de l’environnement. Bien qu'on approuve le plan d'extension du réseau structurant de transport en commun, on accorde la priorité à l'amélioration des liaisons entre les quartiers de l'arrondissement ainsi qu'à l'augmentation de navettes rapides et au prolongement des heures de service en soirée.

ARRONDISSEMENT LAURENTIEN

TRAITS DOMINANTS DE L'ARRONDISSEMENT

Grands espaces, jeunesse et dynamisme
Entre fleuve et montagne, l'arrondissement Laurentien impressionne par ses dimensions : avec ses 230 km2, il représente plus de 40 % du territoire de la Ville de Québec. On y retrouve plus de 200 producteurs agricoles qui occupent plus de 84 % du territoire exploitable de l'agglomération. L'aéroport international Jean-Lesage, une partie de la base militaire de Valcartier, un campus de haute technologie et des parcs industriels près des grands axes autoroutiers assurent la croissance économique de l'arrondissement. Ces grands espaces inspirent également les adeptes de nature et d'activités de plein air qui peuvent profiter des parcs Cartier-Roberval et du Haut-Fond, de deux bases de plein air ou de la forêt et de la campagne environnantes. Le potentiel de développement industriel, commercial, résidentiel et récréotouristique de l'arrondissement Laurentien ainsi qu'un environnement invitant favorisent l'établissement de jeunes familles sur son territoire. Dans les faits, l'arrondissement Laurentien accueille la population dont la moyenne d'âge est la plus basse de tous les arrondissements de la ville.

VITALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ

Constats
La tranche d'âge des personnes de 65 ans et plus ne représente que 6,3 % de sa population comparativement à 14,3 % dans l'ensemble de la ville. Avec ses quelque 83 000 résidents recensés en 2001, l'arrondissement Laurentien est l'arrondissement le plus populeux de la ville. Une activité fébrile de construction domiciliaire s'y exerce depuis des années en de nombreux points de son territoire. Aujourd'hui, sa population se partage entre cinq noyaux urbains différents. Sa population a aussi connu, entre les deux derniers recensements, le deuxième plus fort taux d'accroissement (3 %). Sa population est jeune et occupée, mais plus de 2500 personnes consacrent une partie de leur précieux temps à exercer un bénévolat qui vient supporter les multiples activités sportives, culturelles et communautaires offertes dans l'arrondissement.

La présence de nombreuses entreprises innovantes, dont un campus de haute technologie et un parc industriel, tous deux localisés sur le territoire de l'ancienne Municipalité de Saint-Augustin, représente un attrait certain pour des milliers de travailleurs et travailleuses de la région. C'est un bassin d'emplois également intéressant pour les immigrants et immigrantes, mais ces emplois sont difficilement accessibles par d'autres moyens de transport alternatif à l'automobile. De plus, le nombre de logements abordables est relativement restreint. Les activités agricoles comptent pour une bonne part de l'activité économique de l'arrondissement mais souffrent, selon certains, d'une perception erronée de la part de citadins et citadines. De grands espaces naturels occupent une grande partie du territoire de l'arrondissement et représentent un réel potentiel récréotouristique.

En raison de la jeunesse de la population de l'arrondissement, l'intimidation en milieu scolaire constitue une préoccupation partagée par plusieurs parents à la quelle il faut donner suite par des actions concrètes, notamment par la surveillance des parcs et terrains de jeux. Plusieurs

souhaitent la meilleure concertation possible entre les autorités municipales et scolaires pour maximiser la disponibilité des équipements de loisirs. Pour retenir ses jeunes, mais aussi ses citoyennes et citoyens plus âgés, la population compte sur une amélioration du transport en commun et le développement de formes d'habitat permettant aux gens de demeurer dans l'arrondissement même à l'âge de la retraite et surtout au-delà ce celui-ci.

On espère une vie culturelle plus riche et développée, moins par l'implantation de nouveaux d'équipements que par, entre autres, le tenue d'un plus grand nombre d'évènements culturels dans l'arrondissement.

UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

L'arrondissement regorge de boisés, de plans d'eau et de milieux humides qui méritent protection et mise en valeur. Le transport en commun est déficient et freine le développement du territoire au plan de l'apport des jeunes, des immigrants et immigrantes ainsi que des personnes âgées. L'existence de cinq noyaux urbains différents constitue une richesse, mais une certaine inégalité persiste par rapport à l'accès aux services et aux équipements municipaux.

En matière d'environnement, on préconise dorénavant une gestion des rivières Cap-Rouge et Lorette ainsi que du lac Saint-Augustin à l'échelle de leur bassin versant. De plus on vise une requalification de ce plan d'eau et la sauvegarde de la base de plein air de Sainte-Foy. L'accès public aux abords des cours d'eau aurait avantage à se développer en impliquant les agriculteurs, dont les terres sont traversées par la plupart des rivières et ruisseaux de l'arrondissement. L'agriculture mérite d'ailleurs plus d'attention qu'elle n'en reçoit. Les boisés riverains de cours d'eau doivent être mieux protégés et la coupe forestière doit faire l'objet d'une application rigoureuse de la réglementation. Le mont Bélair doit également être mis en valeur.

Pour favoriser la consolidation du territoire, on doit procéder à la revitalisation du vieux Cap-Rouge, de la rue Notre-Dame, de l'îlot paroissial de Saint-Augustin et d'autres artères commerciales, notamment sur le territoire de l'ancienne Ville de Val-Bélair. On doit consolider et embellir le boulevard Hamel. Il faut aussi voir à consolider le réseau de distribution d'eau potable et améliorer le réseau d'égouts pluviaux. On doit viser une répartition plus équitable des services et équipements entre les noyaux urbains de l'arrondissement plutôt que l'implantation concentrée de tous ces équipements en un seul endroit du territoire. Parmi les projets prioritaires, on retient la construction du complexe socioculturel de Val-Bélair, l'agrandissement de la bibliothèque Félix-Leclerc et l'aménagement d'un centre communautaire dans le quartier Champigny.

Sur le plan du transport en commun, on doit atteindre dans les secteurs Sainte-Foy et Champigny un niveau de service plus élevé que plusieurs souhaitent au moins équivalent à celui qui existe à sur le territoire de l'ancienne Municipalité de Saint-Augustin. On doit aussi mieux desservir le secteur commercial Charest-Duplessis-Hamel. L'extension du réseau structurant de transport en commun doit favoriser des liaisons assurant une meilleure desserte des résidentes et résidents de l'arrondissement Laurentien. L'avenir des développements résidentiels déjà amorcés devra être examiné à la lumière des plans directeurs des anciennes villes dans lesquels ils s'insèrent et des balises de développement actuellement en élaboration. Ces balises favorisent une consolidation du réseau de rues, d'aqueduc et d'égouts en complétant les développements déjà amorcés.

ANNEXE B

LISTE DE PERSONNES AYANT CONTRIBUÉ AU PLAN STRATÉGIQUE

Coordination et rédaction :

Jean-Claude Fréchette, **Ronald Frenette**, **Pierre-Paul Gingras**, **Lyne Tremblay** Service de la planification et du développement organisationnel
Odile Roy, Conseillère municipale, membre du Comité exécutif
Éric Etter, Pierre Gignac, Service des communications

Groupe de réflexion sur le plan stratégique :

Michel Beauchemin, Service de la planification et du développement organisationnel
Christian Boily, Service de l'ingénierie
Pierre Bouvier, Réseau de transport de la capitale
Pierre Breton, Service de l'environnement
Michel Campéaneau, Service du développement économique
Jacques Dompierre, Service de l'aménagement du territoire
Guy Gosselin, Service des ressources humaines
Michel Goupil, Office du tourisme et des congrès de Québec
Denis Jean, Service de l'aménagement du territoire
Jean Lavoie, Service des travaux publics
France Lessard, Office du tourisme et des congrès de Québec
Yves Marchand, Service des communications
Fernand Martin, Service de l'aménagement du territoire
Gilles Matte, Service des loisirs, du sport et de la vie communautaire
Louis Méthé, Service de l'aménagement du territoire
Lauraine Montreuil, Service de la culture,
Djamil Moussaoui, Bureau de l'Arrondissement des Rivières
Marylène Rubin, Réseau de transport de la capitale
Richard Sévigny, Service des communications

Présentateurs et animateurs lors des soirées de consultation :

Serge Allen, Bureau de l'Arrondissement de la Cité
Michel Beauchemin, Service de la planification et du développement organisationnel
Louis Beaupré, Bureau de l'Arrondissement Laurentien
Gaétan Béchard, Bureau de l'Arrondissement de Charlesbourg
Éric Etter, Service des communications
Pierre-Paul Gingras, Service de la planification et du développement organisationnel
Louis-Philipe Hébert, Bureau de l'Arrondissement de Beauport
Sylvain Hénault, Bureau de l'Arrondissement de Limoilou
Jacques Lacombe, Bureau de l'Arrondissement de la Haute-Saint-Charles
Gilles Noël, Direction générale,
Louis Potvin, Bureau de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery
Marie-Rose Sénéchal, Service des communications

TABLE DES MATIÈRES

ANNEXE I..... 2